



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



GROUPE ADIAC/LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Jean-Paul Pigasse s'en est allé

Le directeur de publication du quotidien Les Dépêches de Brazzaville et patron du groupe Agence d'information de l'Afrique centrale (Adiac), Jean-Paul Pigasse, est décédé le 11 juillet à Paris, en France. Né le 26 juillet 1939 à Toulouse, il a fait des études de droit et de sciences politiques avant de réaliser une longue carrière journalistique et diriger plusieurs journaux. « Pour le Congo, ton pays de cœur et d'adoption, il est passé trop de temps sans que tu puisses venir à sa rencontre. Sur place à Brazzaville, nos équipes sont restées attentives et travailleuses. En dépit des difficultés de tous ordres qui se sont accumulées au long de cette période délicate, elles ont tenu bon, gardant l'espoir que tu viendrais, que tu n'abandonnerais pas. Tu n'es pas venu pour des raisons évidentes, pour autant tu n'as pas abandonné », a écrit le comité de rédaction du quotidien Les Dépêches de Brazzaville.

Pages 2-8

ENERGIE

Denis Sassou N'Guesso attendu dans le Pool

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, se rendra le 14 juillet dans le Pool où il procédera à la connexion des localités de Boko et Louingui au réseau électrique national. Ces villes situées au Sud de Brazzaville, la capitale, seront au diapason de Kinkala, le chef-lieu du département.

ECOLE MILITAIRE PRÉPARATOIRE GÉNÉRAL LECLERC

L'établissement célèbre ses 80 ans

L'Ecole militaire préparatoire général Leclerc a totalisé 80 ans d'existence cette année. Plusieurs activités sont prévues dans le cadre des festivités de cet anniversaire, notamment une conférence-débat, une campagne de reboisement, une journée culturelle, une revue littéraire, des compétitions sportives, des journées portes ouvertes, l'assemblée générale annuelle de la Fédération des anciens enfants de troupe (AET) d'Afrique et la journée nationale de l'AET. [Page 5](#)

JPP, témoignages de :
Anatole Collinet Makosso,
Thierry Mougalla, Valentin Oko

[Pages 8-9](#)

CONGO-RDC

Le cardinal Fridolin Ambongo reçu à Brazzaville



Le cardinal Fridolin Ambongo et l'Abbé Donatien NsholeDR

Accompagné du secrétaire général et porte-parole de la Conférence épiscopale nationale du Congo, Donatien Nshole, l'archevêque métropolitain de Kinshasa, Fridolin Ambongo, a été reçu à Brazzaville par le président Denis Sassou N'Guesso. Les échanges ont porté sur la crise politique et sécuritaire qui prévaut en République démocratique du Congo (RDC). [Page 16](#)

A JPP

Cher Jean-Paul, que pouvons-nous dire de suffisamment expressif dans ce moment si particulier de séparation ?



Vendredi 10 juillet, dans la matinée, nous avons reçu un message te concernant. Les nouvelles n'étaient pas du tout bonnes. Ce samedi, 11 juillet, te voilà parti, nous laissant dans une profonde tristesse.

Au plus près de toi depuis que ton état de santé se dégradait, Bénédicte de Capèle, la directrice internationale, notre collègue de travail, nous informait tant qu'elle pouvait de l'évolution de la situation, de l'amour et de l'affection dont ta famille, nombreuse, n'a cessé de te couvrir, de l'attention toute particulière que tu lui portais, ainsi qu'à ta seconde famille, celle que tu as bâtie par un engagement professionnel sans faille, l'Agence d'information d'Afrique centrale-Adiac- Les Dépêches de Brazzaville.

Pour le Congo ton pays de cœur et d'adoption, il est passé trop de temps sans que tu puisses venir à sa rencontre. Sur place à Brazzaville, nos équipes sont restées attentives et travailleuses. En dépit des difficultés de tous ordres qui se sont accumulées au long de cette période délicate, elles ont tenu bon, gardant l'espoir que tu viendrais, que tu n'abandonnerais pas. Tu n'es pas venu pour des raisons évidentes, pour autant tu n'as pas abandonné. Tu as écrit ta «Réflexion» jusqu'à la fin, tu nous as écrit sans montrer la moindre lassitude. C'est le propre des hommes de conviction, qui savent choisir leur voie et ne s'en détournent pas malgré les écueils. La tienne, tu l'as construite dans la fidélité, dans l'amitié et le travail acharné. Tu défendais tes positions avec courage et n'as pas craint le qu'en dira-t-on.

Nous ne pourrions pas combler le vide que tu laisses, mais tu nous as appris à nous assumer. On ne passe pas le témoin sans le laisser prendre par le suivant. C'est ce que tu as fait. Avec un don de soi exemplaire.

Adieu, JPP

Le Comité de direction
des Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet: www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO:
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur: Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistent à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistent: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Illoki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél: +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

GOUVERNANCE

Promouvoir l'intégrité dans la lutte contre la corruption

La 10^e édition de la Journée africaine de lutte contre la corruption est célébrée cette année sous le signe de l'intensification de l'intégrité, comme l'a souligné le président de la Haute autorité de lutte contre le fléau, Emmanuel Ollita Ondongo, dans sa déclaration y relative.

Comme tous les autres pays d'Afrique, le 11 juillet de chaque année, le Congo célèbre la Journée africaine de lutte contre la corruption. « Intensifier la promotion de l'intégrité et la lutte contre la corruption sur le continent » est le thème retenu pour la célébration de 2026. Dans sa déclaration, le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc), Emmanuel Ollita Ondongo, a souligné que ce thème invite les autorités et les citoyens à passer des discours aux actes et des engagements aux résultats concrets. Selon lui, la corruption n'épargne personne mais elle frappe durement les plus vulnérables. « La corruption n'est pas une abstraction lointaine réservée au grand dossier que l'on évoque dans les médias. Elle se vit au quotidien, dans le bureau où l'on vous exige les pots de vin pour accélérer la procédure sur l'avancement d'un dossier. Dans les marchés publics attribués dans l'opacité, dans la salle de classe où une note s'achète, dans le service de santé où l'accès aux soins



Emmanuel Ollita Ondongo faisant sa déclaration./Adiac

dépend de ce que l'on peut payer en plus », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Chaque acte de corruption, aussi petit paraît-il, affaiblit notre État, détourne des ressources qui devraient servir pour construire des écoles, des hôpitaux, des routes, et creuse davantage les inégalités entre

nos concitoyens ».

Emmanuel Ollita Ondongo a salué la détermination affichée au plus haut niveau dans le but d'intensifier la lutte contre ce fléau. Il a ainsi évoqué la nécessité de mettre en œuvre la digitalisation des services publics qui demeure l'un des leviers les plus efficaces pour réduire les

contacts directs propices aux pratiques de corruption et garantir davantage de traçabilité dans les administrations

Aussi, la transparence est de mise dans la gestion des marchés publics et des finances de l'État, avec une exigence accrue de redevabilité de la part de tous les gestionnaires des deniers publics ; tout comme la protection effective des lanceurs d'alerte. « Car ceux qui ont le courage de dénoncer les pratiques répréhensibles doivent être protégés et non sanctionnés », a indiqué le président de la Halc. Il a appelé au renforcement de l'éducation à l'intégrité dès le plus jeune âge dans les écoles afin de former une génération qui rejette naturellement la corruption comme mode de fonctionnement.

Mobilisation

Dans le cadre de cette lutte et pour faire de l'intégrité un principe cardinal de l'action publique, la Halc, avec le soutien du Fonds monétaire international, va reprendre dans les prochains jours l'opération de déclaration des conflits d'intérêts.

« Aucune loi, aucune institution, aussi solide soit-elle, ne pourra à elle seule venir à bout de la corruption sans l'adhésion et l'engagement de chaque citoyen. Je vous invite donc à votre niveau, là où vous êtes, à refuser de payer ou de proposer un pot de vin même lorsque cela semble être la solution la plus rapide, à dénoncer les pratiques de corruption dont vous êtes témoins à travers le 1023, à exiger la transparence dans la gestion des affaires publiques de votre commune, de votre quartier, de votre établissement scolaire », a exhorté Emmanuel Ollita Ondongo. Il a demandé à faire de l'intégrité une exigence partagée et de la lutte contre la corruption une cause nationale. Dans cette dynamique, le programme de la Halc prévoit une conférence anticorruption et la mise en place des clubs d'intégrité du 21 au 24 juillet à Ouessou, dans le département de la Sangha. L'initiative va sans nul doute s'étendre sur les autres départements du pays.

Rominique Makaya

LE FIN MOT DU JOUR

Soigner ses arsenaux puis se déchaîner?

Le message des grandes puissances au reste du monde paraît clair aujourd'hui : elles vont se réarmer comme cela n'avait pas été le cas depuis la chute du mur de Berlin et la dislocation de l'ex-Union soviétique au début de la décennie 1990. Pour de nombreux observateurs, cette course aux armements préfigure une escalade qui pourra déboucher sur un embrasement dans les mêmes proportions que celles enregistrées en 1914 et en 1939.

À titre de rappel, entre la fin du premier conflit mondial, en 1918, et le début du second, en 1939, le temps de paix fut de seulement vingt-et-un ans. La sagesse l'emporta ensuite plus longtemps à partir de 1945, année de la victoire des alliés contre l'Allemagne nazie car à force de compréhensifs rapprochements, la guerre froide survenue pendant cette période céda le pas à la coexistence pacifique entre l'Est et l'Ouest. Justement, à l'heure actuelle, l'Est et l'Ouest se reconfigurent au profit d'un bellicisme assumé au grand jour.

Les nouveaux acteurs de ce saut dans l'inconnu ont bien plus d'instruments de communication et de propagande à leur portée que ceux d'hier. Il suffit de les voir agir pour noter, par exemple, que les communiqués officiels naguère signés par les entités publiques reconnues sont dorénavant remplacés par des bouts d'idées, des morceaux de phrases incisifs diffusés sur les réseaux sociaux sans la plus élémentaire retenue.

Par le biais de nouveaux médias, un chef d'Etat peut appeler à la confrontation sans prendre l'avis de son gouvernement réuni en Conseil des ministres, ni obtenir l'approbation du parlement de son pays ; le responsable d'une institution influente peut lui emboîter le pas sans consulter les organes délibérants de sa structure. Apparaissent dans le même temps des hommes de plus en plus forts à la tête des États là où, il y a quelques années, un contemporain suggérerait de faire confiance à des États forts qui protègent les citoyens.

Ces temps-ci, on peut aussi l'observer, la force brutale est au rendez-vous. Elle s'ex-

prime sur les champs de bataille à l'Est de l'Europe et au Moyen-Orient, embrase de nombreux territoires en Afrique. Cela signifie beaucoup d'engagement pour les belligérants, beaucoup de sueur et de sang, peut-être aussi suffisamment de gains pour les complexes militaro-industriels.

Notons qu'au terme de son 36^e sommet tenu à Ankara, en Turquie, les 7 et 8 juillet, l'Alliance atlantique n'est pas passée par quatre chemins pour annoncer son intention de s'étoffer en moyens modernes de défense. Ses ennemis potentiels devraient avoir reçu le message 5 sur 5. Partout, chacun veut prendre soin de ses arsenaux. Au détriment du financement de la prospérité dont on oublie un peu vite qu'elle est la priorité des peuples.

C'est le visage réel de notre vieux monde bâti malgré tout sur le respect de l'autre et la compréhension mutuelle que nous nous attachons méticuleusement à détruire. Visiblement, personne ne s'en plaint !

Gankama N'Siah

GOUVERNEMENT

Le ministre du Contrôle d'État exige rigueur et ponctualité dans ses directions

Le ministre du Contrôle d'État, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Noël Léonard Essongo, a effectué le 9 juillet une visite de travail auprès des trois directions générales placées sous sa tutelle, avant de la prolonger dans les directions départementales de Brazzaville. L'objectif de cette démarche a été d'évaluer les conditions de travail du personnel et de recueillir les difficultés rencontrées sur le terrain, avant de fixer un cap fait de discipline et d'exemplarité.

Le ministre s'est rendu successivement à la Direction générale du contrôle d'État, à la Direction générale de la qualité du service public et à la Direction générale de la lutte contre les antivaleurs, avant d'étendre sa tournée aux directions départementales de la capitale. Cette démarche a répondu, selon ses propres mots, à des échos persistants faisant état de conditions de travail difficiles au sein de ces structures. « Il nous revenait de temps en temps des bruits selon lesquels les conditions de travail étaient difficiles. Et nous avons voulu nous en rendre compte, toucher du doigt ce qu'il en est réellement », a expliqué Noël Léonard Essongo.

Au terme de ses échanges avec les agents, le ministre a délivré un message empreint d'encouragement, tout en reconnaissant la modestie des moyens mis à disposition par l'État. Il a appelé le personnel à ne pas céder au découragement et à tirer le meilleur parti des ressources existantes. « Ce sont nos conditions de travail, nos conditions que l'État nous donne. Ils ont fait le maximum pour nous donner le minimum. Donc nous nous battons avec



Noël Léonard Essongo au terme de la visite/Adiac

ces conditions-là pour rendre mieux », a-t-il souligné, insistant sur la nécessité d'une mobilisation collective pour éviter que son département ne soit relégué au second plan de l'action publique.

Discipline horaire et lutte contre les dérives

La visite a également été l'occasion pour le ministre de rappeler des règles strictes en matière de ponctualité. Il a exigé que la

prise de service s'effectue à sept heures précises dans l'ensemble des directions, dénonçant au passage la pratique des horaires flexibles qui conduit certains agents à arriver tardivement et à quitter leur poste avant l'heure réglementaire. Noël Léonard Essongo a rappelé que le Congo dispose d'un arsenal juridique dense, mais que l'application de ces textes demeure souvent problématique. Il a insisté sur le fait que son département, classé

parmi les trois premiers au niveau national, se devait de préserver ce rang par une rigueur de tous les instants.

Au-delà de la discipline horaire, Noël Léonard Essongo a également insisté sur la digitalisation des services comme levier de modernisation de son département, appelant ses équipes à s'approprier cette transformation pour gagner en efficacité et en transparence.

La directrice générale de la

qualité du service public, Ikiya Laurente Okouya, a salué cette démarche du ministre qu'elle a qualifiée de véritable encouragement pour les équipes placées sous sa responsabilité. Elle a indiqué avoir retenu de cette rencontre l'accent mis sur la digitalisation des services, la rigueur dans l'exécution des missions et le respect du code de conduite de l'agent public. « Nous sommes attendus au résultat et nous avons intérêt à nous mettre au travail et à être plus performants que les années antérieures », a-t-elle déclaré, rappelant que les missions confiées à sa direction émanent directement du président de la République.

Cette visite s'inscrit dans la continuité de l'action engagée par le ministre depuis sa prise de fonction, marquée par une insistance constante sur l'obligation de résultats qui incombe à son département, chargé du contrôle de la légalité des actes de l'administration publique, de l'évaluation de la performance des services de l'État et de la coordination des programmes de lutte contre la corruption et les détournements.

Quentin Loubou

DÉMOCRATIE, STABILITÉ ET PROSPÉRITÉ DES NATIONS (2^{ème} PARTIE)

Le paradoxe de la démocratie : la liberté contre la rapidité

Les démocraties sont conçues pour empêcher les abus. Elles multiplient donc les mécanismes de contrôle – Parlement – Justice – Opposition – Presse – Société civile – Consultations – Débats. Ces mécanismes protègent les citoyens. Mais ils ralentissent également les décisions. Une démocratie forte est souvent moins rapide qu'un régime centralisé. Voilà le paradoxe fondamental. Le système le plus protecteur n'est pas forcément le plus efficace dans l'urgence. La pandémie de Covid-19 a illustré cette tension. Certains régimes autoritaires ont imposé rapidement des mesures strictes. Plusieurs démocraties ont connu des débats interminables. Mais à long terme, les démocraties ont souvent bénéficié d'une meilleure transparence et d'une plus grande confiance citoyenne.

Cela peut s'illustrer à travers quelques cas qu'on peut citer.

La Chine : le pari de la stabilité

Aucun pays n'incarne mieux le débat actuel que la Chine. Sous l'impulsion de Deng Xiaoping, la Chine engage en 1978 une transformation économique majeure. Le pays demeure politiquement autoritaire. Mais il ouvre progressivement son économie. Les résultats sont spectaculaires. En quarante ans :

plus de 800 millions de personnes sortent

de la pauvreté ; la Chine devient la deuxième économie mondiale ; elle construit des infrastructures gigantesques ; elle développe une industrie compétitive ; elle devient un leader technologique.

Le modèle chinois repose sur une idée simple : la stabilité politique précède le développement économique. Les dirigeants chinois considèrent sans doute que l'instabilité politique est le principal obstacle à la croissance. Pour eux, le pluralisme politique pourrait affaiblir la capacité de l'État à poursuivre une stratégie nationale cohérente. Si cette approche peut séduire de nombreux pays du Sud, elle soulève une interrogation : Comment garantir les libertés individuelles lorsque le pouvoir reste centralisé ? La Chine a démontré qu'un pays pouvait devenir riche sans démocratie libérale.

Singapour, l'Etat stratège

Dans certains pays comme à Singapour, le rôle de l'Etat développeur a été fondamental dans la transformation du pays. Sous la direction de Lee Kuan Yew, Singapour est passée d'un petit port pauvre à l'un des pays les plus prospères du monde. Lee Kuan Yew rejetait l'idée selon laquelle la démocratie occidentale constituait l'unique voie vers le développement. Selon lui : « Ce dont les pays en développement ont besoin, ce n'est pas de plus de politique, mais de plus de bonne gouvernance. »

Le succès de Singapour repose sur plusieurs piliers :

lutte impitoyable contre la corruption ; administration méritocratique ; investissement massif dans l'éducation ; planification à long terme ; stabilité gouvernementale.

Le pays demeure moins pluraliste que les démocraties occidentales mais ses performances économiques sont remarquables. Singapour est souvent cité comme l'exemple d'un État efficace plutôt que d'une démocratie classique.

La Corée du Sud, de l'autoritarisme à la démocratie

La Corée du Sud offre une trajectoire différente. Dans les années 1960, le pays est pauvre. Sous Park Chung-hee, un régime autoritaire met en œuvre une stratégie industrielle ambitieuse. L'État dirige l'économie. Les investissements sont massifs. Les exportations deviennent la priorité. En quelques décennies, la Corée du Sud rejoint le cercle des économies développées. Mais contrairement à la Chine, elle évolue ensuite vers une démocratie pluraliste. Aujourd'hui, elle combine prospérité économique et libertés politiques. Son exemple suggère que la stabilité autoritaire peut parfois jouer un rôle dans les premières phases du développement, mais qu'une démocratisation ultérieure demeure possible.

L'Inde, le triomphe de la démocratie de masse

L'Inde représente l'expérience inverse. Dès son indépendance, elle choisit la démocratie. Malgré sa diversité linguistique, religieuse et culturelle, le pays maintient un système électoral régulier. Longtemps, certains experts considéraient que cette démocratie ralentissait son développement. Pourtant, l'Inde est aujourd'hui l'une des principales puissances émergentes du monde. Son expérience montre qu'une démocratie peut survivre dans un contexte extrêmement complexe. Mais elle montre également que la démocratie n'élimine pas automatiquement la pauvreté, les inégalités ou les tensions identitaires.

Le Rwanda : le débat africain sur l'efficacité de l'Etat

Après le génocide de 1994, le Rwanda entreprend une reconstruction spectaculaire. Les infrastructures se développent. L'administration se modernise. Les indicateurs économiques progressent. Le pays est souvent présenté comme un exemple d'efficacité étatique en Afrique. Ses partisans soulignent la stabilité, la discipline administrative et la lutte contre la corruption. Ses critiques évoquent les limites du pluralisme politique.

Le Rwanda illustre parfaitement le débat contemporain entre efficacité gouvernementale et ouverture démocratique.

Emmanuel Mbenque

ENVIRONNEMENT

L'EMPGL participe à la protection de la biodiversité

A l'occasion de la célébration du 80e anniversaire de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL), le ministre de la Défense nationale, Raymond Zéphirin Mboulou, et les membres du haut commandement ont procédé, le 9 juillet dans la réserve forestière de la Patte d'Oie à Brazzaville, à l'opération de planting d'arbres, en présence du directeur de cabinet du ministre de l'Economie forestière, Guy Saturnin Tsétsa.

Pour le coup d'envoi de l'opération, deux essences forestières ont été proposées : le Moabi (*Baillonella toxisperma*) et le Longhi blanc (*Gambeya lacoutiana*). « Ces essences forestières locales emblématiques des forêts du bassin du Congo sont reconnues pour leur valeur écologique et économique. Elles comptent parmi les espèces forestières exploitées dans notre pays. En effet, le Moabi est particulièrement apprécié pour la qualité exceptionnelle de son bois, mais également pour ses fruits dont les graines produisent une huile alimentaire, cosmétique et médicinale », a expliqué le coordonnateur national du Programme national de reboisement (Pro-nar), François Mankou. Quant au Longhi blanc, a-t-il ajouté,

son bois est reconnu pour sa résistance, sa durabilité et ses nombreuses applications dans la construction, la menuiserie, l'ébénisterie et la fabrication de mobiliers.

En ce qui concerne les données sylvicoles afin d'optimiser le taux de reprise des plants, en pleine saison sèche, ce planting sera réalisé, a-t-il poursuivi, avec un hydro-réteneur incorporé dans chaque trou de plantation. La superficie totale est de 0,25 ha. Un total de quatre-vingts plants sera mis en terre, répartis comme suit : soixante plants de Moabi et vingt plants de Longhi blanc. La plantation sera réalisée selon une densité de quatre cents tiges à l'hectare, correspondant aux écartements de cinq mètres entre les lignes et de cinq mètres sur les lignes. Les trous de planta-



Le ministre de la Défense plantant un arbre/Adiac

tion ont été fertilisés avec un compost à base *Tithona diversifolia*.

S'exprimant lors de cette opération, dans le cadre des quatre-vingts ans de la création de l'EMPGL, son commandant, le colonel-major Camille Serge Oya, a déclaré qu'en apportant leur contri-

bution à ce reboisement, ils participent activement à la protection de la biodiversité et répondent à l'appel du chef de l'Etat de faire du Congo un bouclier écologique mondial. « La bienveillante diligence et la mise à disposition de ces précieux plants témoignent de la parfaite sy-

nergie qui existe désormais entre la préservation de notre environnement et nos institutions de formation militaire. Grâce à ce geste, le sol historique de la Patte d'Oie portera à jamais la marque d'un avenir vert, fort et durable », a-t-il conclu.

Guillaume Ondze

ASSAINISSEMENT URBAIN

Mobilisation citoyenne contre les déchets plastiques

Le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, en partenariat avec la Fondation Congo Assistance, a effectué, le 4 juillet à Brazzaville, l'opération mensuelle d'assainissement dénommée « Zéro déchet plastique et zéro palu ». L'événement qui se tient chaque premier samedi du mois a permis de sensibiliser les habitants à un objectif commun : faire de la capitale une ville propre, verte et durable.

Les avenues de la capitale ont vu défiler des équipes de nettoyage, des agents municipaux et des citoyens volontaires, munis de balais, de pelles et de sacs poubelles. La particularité de cette édition résidait dans le leadership de la Fondation Congo Assistance, présidée par la Première dame, Antoinette Sassou N'Guesso. Le secrétaire général de la Fondation, Michel Mongo, a rappelé que cette action s'inscrivait dans une double dynamique, à savoir sa reconnaissance par la Première dame, en tant que championne de l'Union africaine pour la lutte contre les déchets plastiques, et son engagement aux côtés de son homologue turque dans l'initiative « Zéro déchet ». « Il ne s'agit pas seulement de ramasser les déchets, mais de les transformer en valeur ajoutée par le recyclage, dans une logique d'économie circulaire », a-t-il précisé.

Le ministre chargé de l'Assainissement, Juste Désiré Mondelé, a profité de la tournée pour dresser un bilan encourageant. « Notre ville s'embellit, elle devient plus



Le ministre ramassant les déchets/Adiac

propre et plus verte, grâce à la conjugaison des efforts des pouvoirs publics et des citoyens », a-t-il indiqué. Il a toutefois mis en garde contre une recrudescence des emballages plastiques dans

les rues, réaffirmant l'interdiction de leur usage et appelant à une application stricte de la loi, insistant sur la théorie des « Trois R : ramasser, réduire, recycler », qui doit guider les comportements

quotidiens. Lors de la visite du chantier du marché de Dragage, le ministre a annoncé la construction imminente de nouveaux marchés modernes, destinés à remplacer les

installations précaires qui jalonnaient les abords des chaussées. Ces infrastructures, financées par l'Etat, visent à offrir aux commerçants et aux consommateurs des conditions dignes et sécurisées, tout en contribuant à l'embellissement de la ville. Le terrain Saint-Denis, situé dans le cinquième arrondissement, Ouenzé, a également été salué comme un espace de loisirs ouvert à tous, témoignant de la volonté de réconcilier les citoyens avec leur environnement.

Au-delà de l'opération mensuelle, tous les intervenants ont appelé à une prise de conscience durable. « Ce geste de solidarité et de civisme doit devenir une habitude quotidienne », a insisté le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Abdourahamane Diallo, présent à cette activité. Le ministre a aussi rappelé que la lutte contre les déchets plastiques est aussi contre le paludisme, les eaux usées et l'insalubrité; des fléaux qui affectent la santé publique.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

CENTRE D'AUBEVILLE:

Les formateurs renforcent leurs capacités

Le ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Hugues Ngouélondélé, a donné, le 9 juillet, le coup d'envoi de la deuxième session de formation en addictologie et tabacologie. Porté par l'Agence nationale d'insertion et de réinsertion sociale des jeunes (Anirsj), ce programme de huit jours ambitionne de transformer le centre d'Aubeville en un pôle national de référence.

Face aux ravages du tabac, de l'alcool et des substances psychoactives, les autorités ont choisi de miser sur la formation et la mutualisation des compétences. Du 9 au 16 juillet, des médecins, psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés et cadres administratifs échangent sur le sujet.

Pour orchestrer cette mise à niveau, l'Anirsj s'est entourée de partenaires de premier plan, combinant l'expertise locale et internationale. Le ministère de la Santé et de la Population, la Société tunisienne d'addictologie, le Conseil consultatif de la jeunesse et les agences du Système des Nations unies unissent ainsi leurs forces pour encadrer cette session.

Au centre de ce dispositif se trouve le Centre d'Insertion et de Réinsertion sociale des jeunes d'Aubeville. L'objectif est d'y professionnaliser l'accueil et le traitement des pensionnaires, dont beaucoup se trouvent en situa-



Les participants à la cérémonie d'ouverture de la formation./Adiac

tion de grande vulnérabilité ou en conflit avec la loi.

Pendant une semaine, les professionnels de santé et du social vont s'approprier des protocoles de soins alignés sur les standards internationaux. Au-delà du sevrage, l'accent est mis sur une prise

en charge globale : écoute, suivi thérapeutique de long terme et accompagnement vers le retour à la vie civile et active. « Notre objectif est de faire du centre d'Aubeville un pôle de référence en matière de formation et de prise en charge. Cette formation

repose sur des modules structurés et des méthodes d'intervention concrètes. Les participants seront mieux préparés à intervenir avec efficacité », a souligné Patrick Hemery Akondzo Olandjobo, directeur général de l'Anirsj. En ouvrant les travaux, le ministre

Hugues Ngouélondélé a rappelé que l'enjeu dépassait largement le cadre purement médical. Les addictions constituent, selon lui, une menace directe pour la cohésion des communautés et l'avenir économique du pays. « Renforcer les capacités des professionnels de santé en addictologie et tabacologie, c'est leur donner les outils nécessaires pour accompagner les jeunes dans un véritable parcours de soins et de reconstruction », a affirmé le ministre, insistant sur l'importance d'investir dans le capital humain.

À travers ce déploiement, l'exécutif congolais réaffirme sa volonté de consolider les mécanismes de désintoxication et de suivi à long terme. L'ambition finale reste de stabiliser des trajectoires de vie fragiles pour permettre à la jeunesse congolaise de devenir une actrice saine et responsable du développement du pays.

Rude Ngoma

SANTÉ PUBLIQUE

Une campagne de soins et de dépistage lancée à Bacongo

La clinique médicale Swalou Diagnostics organise, du 7 au 17 juillet, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo, en partenariat avec l'Association pour le bien-être et la préservation de l'environnement, une campagne gratuite de soins et de dépistage.

Sous le triptyque «Prévenir, dépister, soigner», l'initiative vise à rapprocher les soins essentiels de la population et à encourager une culture du bilan de santé régulier. Pour Simone Loubienga, promotrice de la clinique Swalou Diagnostics, l'enjeu est avant tout d'anticiper les complications médicales. « Nous sommes en période de vacances et nous avons jugé bon de prévenir au lieu de toujours guérir. Si nous dépistons une maladie chez un patient, nous allons le convier à un spécialiste pour un suivi strict. Nous sommes ouverts à tous et tout le monde peut bénéficier de cette campagne », a-t-elle expliqué lors du lancement officiel.

L'offre de soins durant ces dix jours est diversifiée, couvrant des examens de routine ainsi que des consultations spécialisées. Il s'agira de faire les dépistages, notamment les tests de glycémie (diabète) et mesurer la tension (Hypertension artérielle) ; des consultations spécialisées via des examens

dentaires, gynécologiques et pédiatriques. La santé infantile est prévue à travers une campagne de déparasitage ciblant spécifiquement les enfants âgés de 6 à 12 ans ainsi que la réalisation de tests de diagnostic rapide pour le paludisme.

En marge de la gratuité totale de ces prestations, l'établissement propose également une réduction majeure sur son plateau technique. Dès le démarrage, l'affluence a témoigné l'intérêt majeur des Brazzavillois pour cette opération. Certains bénéficiaires n'ont pas hésité à parcourir de longues distances pour être pris en charge. C'est le cas de Mme Malela, née Nelly Moukoko, plus connue sous le pseudonyme de « Maman nationale » sur les réseaux sociaux. Ayant fait le déplacement depuis la périphérie Sud de la capitale, elle a tenu à partager son expérience après son parcours de soins : « J'ai beaucoup loué l'initiative et j'adhère directement puisque c'est gratuit. Je viens de faire mon test de palu et d'autres examens. Il



Une séance de prise de la tension artérielle./Adiac

est important que les Brazzavillois profitent de cette opportunité qui leur permettra de connaître leur état sanitaire et de se faire soigner

aisément. Dès que j'ai appris l'information, j'ai directement quitté Mayanga pour Bacongo afin d'être parmi les premiers patients ». La cam-

pagne se poursuit jusqu'au 17 juillet. Les consultations et dépistages se font sans condition préalable de ressources.

R.Ng.

INFRASTRUCTURES

La Tour Espérance sera prête en 2027

La ministre de la Sécurité sociale, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a visité, le 9 juillet à Brazzaville, le chantier de la « Tour Espérance », le futur siège de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Cette visite s'inscrivait dans le cadre de la célébration des 70 ans de la CNSS.

L'objectif de la visite était de constater l'avancement des travaux et de réaffirmer la portée stratégique de cet édifice. Accueillies par les équipes de la CNSS et de l'entreprise MBTP, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas et sa délégation ont pu visiter les différents étages de la tour. L'ingénieur en chef, Abikou Hector, a détaillé les avancées significatives des gros travaux qui sont déjà réalisés à 95%.

L'édifice de vingt-six étages, sur trois niveaux de sous-sol, totalisera 35 000 mètres carrés de surface bâtie. Il accueillera des bureaux, des espaces commerciaux, des restaurants panoramiques et un centre de conférence de 722 places.

Au-delà de l'aspect architectural, ce projet est présenté comme un levier financier essentiel pour la CNSS. Son directeur général, Évariste On-



dongo, et ses équipes ont rappelé que la Caisse, qui gère les pensions de retraite et les prestations sociales, doit diversifier ses ressources

pour faire face à ses engagements, notamment devant l'inflation. « La CNSS collecte des ressources longues et doit donc les investir avec sagesse. On parle d'un investissement important pour que cette ressource puisse faire face aux pensions », a précisé la ministre In-

grid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. La tour est un investissement immobilier à usage commercial. Les projections, jugées « prudentes », estiment le potentiel de revenus locatifs annuels à environ 9 millions d'euros, permettant un amortissement en dix ans. L'édifice de 128 mètres de hauteur est conçu comme un espace de coworking moderne et sécurisé, offrant des locaux de grand standing. La ministre s'est dite satisfaite des avancées de ce bâtiment gigantesque qui impressionne « plus d'un » dans la capitale. La première pierre de cette infrastructure avait été posée en mars 2024 par le président Denis Sassou N'Guesso. Elle sera livrée en mai 2027, conformément au calendrier initialement prévu, a rappelé l'ingénieur.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

LUTTE CONTRE LE CANCER

Le PNLC prépare sa campagne trimestrielle

Le Programme national de lutte contre le cancer (PNLC) a organisé, le 4 juillet à Brazzaville, une rencontre de concertation et de préparation trimestrielle de sensibilisation dénommée « 90 jours contre le cancer ». L'objectif était de fédérer et de coordonner tous les acteurs de la société civile pour les campagnes de sensibilisation de septembre à novembre prochains.

La rencontre a constitué une étape importante visant à créer un cadre de concertation entre les administrations publiques, les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales, les entreprises, les partenaires techniques et financiers, ainsi que toutes les personnes de bonne volonté désireuses de contribuer à la lutte contre le cancer.

Pour la directrice générale du PNLC, Judith Nsonde Malanda, cette concertation s'inspire du projet de société du chef de l'Etat ainsi que des orientations du ministre de la Santé et de la Population, faisant référence aux « dix piliers fondamentaux pour une gouvernance administrative exemplaire au ministère de la Santé et de la Population et les dix piliers stratégiques pour transformer durablement la santé de la population ».

La cérémonie s'est déroulée en deux phases principales. La première a été consacrée à la présentation du projet de la campagne tricolore « Septembre en or, octobre rose, novembre bleu » 2026. Au cours de ces mois, les thématiques de sensibilisation seront placées notamment sur la lutte contre les stigmatisations du cancer, la promotion du dépistage précoce à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, l'amélioration de l'accès aux soins et médicaments anticancéreux et l'accompagnement des familles ainsi que des patients atteints de maladies graves. Elle permettra, en outre, de rappeler aux citoyens le rôle de la nutrition, de l'activité physique ainsi que de l'hygiène et de sensibiliser au cancer pédiatrique dont près de 8% d'enfants au Congo sont atteints.

La seconde phase a identifié les axes prioritaires pour le Plan stratégique national de lutte contre le cancer 2022-2026. Sur ce point, la société civile et les organisations non gouvernementales apparaissent comme des partenaires incontournables et décisifs pour ce plan en fin de cycle. A cet effet, cette rencontre appelait à renouveler les partenariats, inviter des entreprises à co-financer les campagnes, préparer opérationnellement les campagnes et collecter les données de sensibilisation pour les remonter au PNLC. « Nous n'avons pas le droit d'échouer, de nous dérober et de nous diviser. Une meilleure coordination de notre lutte contre le cancer, de renforcement de capacité de nos interventions et de la mobilisation des moyens financiers, centrée sur la campagne 90 jours contre le cancer, est aussi le seul résultat attendu de cette rencontre », a déclaré le représentant du ministre de la Santé et de la Population, François Libama.

Pour rappel, le cancer demeure la troisième cause de mortalité au Congo, avec 2 478 nouveaux cas et 1 595 décès enregistrés en 2020. Cette campagne de sensibilisation se tiendra sur toute l'étendue du territoire national.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité-Travail-Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministère de l'Enseignement supérieur a le plaisir d'informer les nouveaux bacheliers, les étudiants, les parents d'élèves ainsi que l'ensemble du public, de l'organisation du Salon de l'information et de l'orientation des nouveaux bacheliers et étudiants, qui se tiendra du 21 au 24 juillet 2026 à l'Amphithéâtre Tati Loutard.

Cette importante rencontre a pour objectif d'accompagner les nouveaux bacheliers dans leur d'orientation académique et professionnelle, en leur offrant un espace d'information, d'échanges et de conseils avec les partenaires bilatéraux, du Congo, les établissements d'enseignement supérieur publics et privés, les écoles spécialisées, ainsi que les différents acteurs du secteur.

Au cours de ces quatre journées, les visiteurs auront notamment l'occasion de :

- découvrir les offres de formation, disponibles aux niveaux national et international ;
- s'informer sur les conditions d'admission et d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- échanger avec les responsables des universités, instituts et grandes écoles ;
- bénéficier de conseils personnalisés, en matière d'orientation et de construction de leur parcours académique.

Le Ministère de l'Enseignement supérieur invite les nouveaux bacheliers, les étudiants, les parents, les conseillers d'orientation et tous les partenaires du système éducatif à prendre une part active à cet événement, qui constitue un cadre privilégié pour préparer, sereinement, l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Le Ministère compte sur la forte mobilisation de tous afin de faire de ce Salon un véritable espace d'information, d'orientation et d'accompagnement de la jeunesse congolaise vers des choix de formation adaptés aux besoins du développement national.

Fait à Brazzaville, le 09 JUL 2026

Le Directeur de Cabinet
Vincent NDINGA.-

DISPARITION

Le PDG des Dépêches de Brazzaville et du groupe Adiac, Jean-Paul Pigasse, décédé à Paris

Figure de proue des médias du bassin du Congo, fondateur du Groupe de presse l'Agence d'information de l'Afrique centrale (Adiac), Jean-Paul Pigasse, est mort le 11 juillet dans un hôpital parisien, à l'âge de 87 ans. Il était l'ami de la République du Congo, sa deuxième patrie après la France.

À l'annonce de la nouvelle du décès de Jean-Paul Pigasse par la famille, ce 11 juillet en début de matinée, une vive émotion a été perçue à travers les premières réactions des journalistes des Dépêches de Brazzaville / Le Courrier de Kinshasa via leur groupe de réseaux sociaux. Celles et ceux de la rédaction de Brazzaville se souviennent avoir eu la dernière conférence de rédaction en présentiel avec le défunt, il y a deux ans.

Jean-Paul Pigasse, chevalier de la légion d'honneur française, est né à Toulouse, le 26 juillet 1939, sur les bords de la Garonne. Son père, Jules, était avocat, bâtonnier du bureau de Toulouse, mainteneur de l'Académie littéraire des Jeux floraux.

Il y avait fait ses études de droit et de sciences politiques. Sa longue carrière de journaliste l'a amené à diriger de grands journaux à Paris parmi lesquels Les Échos et L'Express. Sa rencontre avec le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, au milieu des années 1990, va donner lieu à la création de l'Adiac et des Dépêches de Brazzaville.

Jean-Paul Pigasse aura consacré trente ans de sa vie à la défense des intérêts de la République du Congo, tant à sa littérature avec la création de la Librairie galerie Congo, à Paris, ayant donné lieu à la participation phare au Salon du Livre de Paris / Stand livres et auteurs du Bassin du Congo, ainsi qu'à l'art de l'Afrique centrale avec la mise en place d'un musée.

La République du Congo, un pays qu'il aimait et dont il a partagé les valeurs, les us et coutumes, les traditions.

Marie Alfred Ngoma

Hommage du Premier ministre

Je salue la mémoire d'un homme d'honneur et de conviction. Je rends hommage à celui qui a su contribuer à faire renaître l'espoir au Congo et à redonner aux Congolais le goût du vivre-ensemble au lendemain de la guerre du 5 juin. Le Congo perd une plume, une voix, un témoin.



Le Premier ministre et Jean Paul Pigasse

En créant "Les Dépêches de Brazzaville" et l'Agence d'information d'Afrique centrale (Adiac), Jean-Paul Pigasse, par sa plume aiguisée et engagée, s'est imposé comme un véritable témoin des blessures du Congo, une grande voix déterminée à porter les cris du pays au-delà des frontières et un acteur majeur de sa reconstruction.

Il a offert au Congo un espace de vérité, de débat et de mémoire au lendemain de la sombre période de la fin des années 1990. En ces temps de profond traumatisme, il avait choisi d'informer le monde sur les efforts de reconstruction entrepris par le président Denis Sassou N'Guesso et le peuple congolais. Il aimait le Congo, sa seconde patrie. Il avait fait le choix de le promouvoir chaque jour, de le raconter au monde et de le décrire dans ses joies, ses douleurs, ses peines et ses espoirs.

À titre personnel, je lui sais gré d'avoir contribué à la promotion de ma carrière, comme il

a su le faire pour de nombreux cadres de ce pays. Dans "Les Dépêches de Brazzaville", il a mis en lumière mes initiatives, mes actions, mes travaux et mes publications. Il m'a ouvert les portes de toutes les éditions du Salon du livre de Paris pour promouvoir mes ouvrages.

Il m'a également soutenu dans le cadre de l'opération « L'École à domicile », au plus fort de la crise de la covid-19, en publiant dans les colonnes des Dépêches de Brazzaville les cours dispensés par le biais des médias.

Repose en paix, Jean-Paul.

Que ton œuvre continue d'inspirer celles et ceux qui écrivent pour éclairer, édifier et fortifier. Et que l'amour profond que tu portais au Congo inspire chacun d'entre nous, afin que s'éveille le patriotisme qui sommeille encore dans bien des cœurs.

Anatole Collinet Makosso
Premier ministre, chef du gouvernement

NÉCROLOGIE

Le groupe Adiac- Les Dépêches de Brazzaville, a le regret d'annoncer le décès de son Président Directeur Général, Jean Paul PIGASSE, survenu le 11 juillet 2026 à Paris en France.

Au siège du quotidien Les Dépêches de Brazzaville, une veillée de presse est organisée à partir du lundi 13 juillet 2026 à 15heures. Un cahier de condoléances est ouvert à cet effet.

Les Dépêches de Brazzaville

Hommage du ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lezin MOUNGALLA

C'est avec une immense tristesse que j'ai appris le décès de Jean-Paul Pigasse, Président-Directeur Général du groupe de presse ADIAC Congo et fondateur de notre quotidien « Les Dépêches de Brazzaville ».

Avec sa disparition, le Congo perd l'un des grands bâtisseurs de sa presse moderne. Visionnaire, entrepreneur de médias et ardent défenseur de l'information, Jean-Paul Pigasse a consacré sa riche vie professionnelle à l'édification d'un groupe de presse de référence, contribuant de manière décisive au rayonnement du journalisme congolais et à la consolidation du débat public et citoyen dans notre pays.

Journaliste émérite au sein de grandes rédactions dans son pays d'origine (Les Échos, L'Express...) et essayiste, il est l'auteur de nombreux ouvrages dont l'un sur le Congo, sa patrie de cœur. Son œuvre restera intimement liée à l'histoire des médias dans notre pays durant ce dernier quart de siècle. Elle continuera d'inspirer les professionnels de l'information et les générations futures.

J'ai toujours eu plaisir à échanger avec lui, tant son expérience et sa riche culture le rendaient passionnant. En mon nom personnel et au nom des agents du Ministère de la Communication et des Médias, j'adresse mes condoléances les plus sincères à sa famille, à ses proches, aux équipes du groupe ADIAC et à celles des Dépêches de Brazzaville, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté de la presse.

Que son âme repose en paix. Sa mémoire et son héritage demeureront à jamais gravés dans l'histoire de la presse tant internationale que congolaise.

Adieu, cher Jean-Paul. Adieu, adieu, adieu.



Témoignage de Valentin Oko, directeur de la presse présidentielle

Il est des séparations qui laissent de l'amertume que même les mots peinent à combler. Ton décès fait partie de celle-là, Jean Paul.

Nous avons partagé avec toi de bons moments faits de joies simples, de confidences sincères, de rires, mais aussi d'épreuves. Ensemble, nous avons eu des débats contradictoires sur divers sujets existentiels. À chaque instant, nous puisions dans notre relation, la force d'aller toujours de l'avant. Ces moments demeureront gravés dans ma mémoire comme l'un des plus beaux héritages de notre parcours au journal « Les Dépêches de Brazzaville », notre unique quotidien auquel tu as consacré une grande part de ton existence, ici bas. Tout le temps, tu es demeuré fidèle à tes convictions

que tu ne pouvais en démordre, jusqu'à preuve de contraire. Cependant, tu es resté toujours un homme de cœur, dont la présence rassurait et la parole inspirait confiance. Ton souvenir me survivra et il continuera à vivre à travers ceux qui t'ont connu et partager un bout de chemin avec toi.

Aujourd'hui tu es parti, oui ! C'est la loi de la compensation immanente. Que Dieu t'accorde sa paix éternelle et à nous la force de traverser cette épreuve. A jamais dans mon cœur.

Adieu, l'ami !

CATASTROPHES NATURELLES

Le PCT de cœur avec le peuple vénézuélien

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, qui a signé le 9 juillet à Brazzaville le livre de condoléances ouvert à l'ambassadeur du Venezuela, à la suite du double séisme de magnitude 7, 2 et 7, 5 qui a frappé ce pays le 24 juin dernier, a témoigné sa compassion au peuple meurtri.

Le bilan encore provisoire des deux séismes qui ont secoué le Venezuela en 39 secondes d'intervalle fait état actuellement de 3 899 morts, 16 740 blessés et quelques 16 892 familles hébergées dans 89 camps temporaires. Reçu à la mission diplomatique du Venezuela par l'ambassadrice Laura Suarez, le secrétaire général du PCT a reconnu, à travers ses écrits dans le livre de condoléances, l'ampleur de cette catastrophe naturelle qui a causé, en sus des pertes en vies humaines, des blessés, d'importants dégâts matériels.

« En cette circonstance dramatique, je tiens à exprimer, au nom du Parti congolais du travail et de son chef, ma profonde compassion et mon entière solidarité au peuple vénézuélien frère, aux autorités

de la République bolivienne du Venezuela ainsi qu'aux familles cruellement éprouvées », a-compati Pierre Moussa, présentant ses condoléances les plus sincères au gouvernement, aux familles des victimes ainsi qu'à toute la nation bolivarienne. « Je forme aussi les vœux de prompt rétablissement aux personnes blessées tout en saluant le courage des équipes de secours et de tous ceux qui se sont mobilisés pour porter assistance aux sinistrés », a-t-il poursuivi.

Le secrétaire général du PCT reste, par ailleurs, convaincu que le « digne » peuple vénézuélien saura, une fois encore, faire preuve de résilience et d'unité pour surmonter cette terrible épreuve. Son vœu est que les opérations de secours, de relèvement et de reconstruction permettent un retour rapide à

la normale. « Je saisis l'occasion pour réaffirmer l'attachement du PCT aux liens historiques d'amitié,



tié, de fraternité, de solidarité et de coopération qui unissent les peuples vénézuélien et congolais et nos deux pays », a-t-il réitéré.

Interrogé par la presse sur l'ampleur de cette catastrophe, Pierre Moussa a indiqué que ce qui s'est passé dans

ce pays ami, est quelque chose de presque inimaginable au Congo. Selon lui, la réalité de ces phénomènes naturels comporte des consé-

quences tellement catastrophiques pour le pays, pour son peuple. « Le peuple vénézuélien, grand ami du peuple congolais, développe une résilience extraordinaire, qui s'est toujours manifestée à travers des épreuves difficiles, soient naturelles comme cette catastrophe, soient politiques, à travers des événements assez récents que ce peuple a endurés. Nous, Parti congolais du travail, sommes très unis au peuple et au gouvernement vénézuélien. Nous savons que l'endurance légendaire que le peuple vénézuélien manifeste chaque fois qu'il est agressé par la nature, ou par d'autres circonstances politiques, prévaudra », a conclu le secrétaire général du PCT.

Parfait Wilfried Douniama

ESPAGNE

Pedro Sánchez fait de l'immigration un levier de puissance économique

Avec près de 1,2 million de demandes de régularisation, Madrid rompt avec le durcissement migratoire européen. Derrière ce choix politique se dessine une stratégie économique, démographique et géopolitique qui pourrait rebattre les cartes de la compétition pour les talents en Europe.

Alors que la plupart des États européens renforcent leurs politiques migratoires sous la pression des partis populistes et d'extrême droite, l'Espagne fait figure d'exception. En clôturant, le 30 juin, son vaste programme de régularisation des migrants en situation irrégulière, le gouvernement de Pedro Sánchez envoie un signal fort : l'immigration n'est plus seulement un enjeu sécuritaire, mais un facteur de compétitivité économique et de puissance nationale. Près de 1,2 million de demandes ont été déposées en moins de trois mois. Si environ 500 000 régularisations sont attendues, l'ampleur de cette opération traduit avant tout l'existence d'un vaste réservoir de main-d'œuvre déjà intégré dans l'économie informelle espagnole. Cette politique s'inscrit dans une vision assumée. Face au vieillissement accéléré de la population, à la pénurie de travailleurs dans plusieurs secteurs et au déclin démographique des zones rurales, Madrid

considère désormais l'immigration comme un investissement stratégique plutôt qu'un coût social. Cette approche tranche avec celle de nombreux partenaires européens. L'Italie, les Pays-Bas, l'Autriche ou encore plusieurs pays d'Europe centrale privilégient le renforcement des contrôles et la limitation des flux migratoires. L'Espagne choisit au contraire de transformer une réalité de fait en ressource économique. L'objectif est clair : faire sortir des centaines de milliers de travailleurs de l'économie informelle afin d'élargir l'assiette fiscale, renforcer les cotisations sociales et répondre aux besoins d'un marché du travail confronté à des pénuries persistantes dans le bâtiment, l'agriculture, la restauration, les services à la personne ou encore la logistique. Au-delà de la dimension économique, cette régularisation relève également d'une stratégie géopolitique. Première porte d'entrée de l'Union européenne pour une partie des migrants venus d'Afrique de



Pedro Sánchez

l'Ouest via les îles Canaries, l'Espagne cherche à préserver sa stabilité sociale tout en consolidant son image de puissance attachée aux droits humains. Cette orientation pourrait également renforcer son influence diplomatique auprès des pays africains, avec lesquels Madrid entretient des relations de plus en plus étroites

en matière de gestion des migrations, de sécurité maritime et de coopération économique. Mais cette stratégie n'est pas sans risques. Les partis conservateurs et d'extrême droite dénoncent un possible « appel d'air » susceptible d'encourager de nouvelles arrivées irrégulières. D'autres s'interrogent sur la ca-

pacité de l'administration à traiter rapidement les dossiers et à intégrer durablement les nouveaux bénéficiaires. En réalité, le débat dépasse désormais la seule question migratoire. Il oppose deux visions de l'avenir européen : une Europe qui privilégie la fermeture de ses frontières et une autre qui considère l'immigration comme une réponse aux défis du vieillissement, de la compétitivité et de la soutenabilité des systèmes sociaux. Dans un monde marqué par la concurrence mondiale pour les talents et la main-d'œuvre, l'initiative espagnole pourrait constituer un précédent. Si elle réussit, elle démontrera que la régularisation peut devenir un outil de politique économique autant qu'un instrument de cohésion sociale. Plus qu'une réforme migratoire, Madrid expérimente une nouvelle conception de la puissance, fondée sur la capacité d'un État à transformer le capital humain en moteur de croissance et d'influence.

Noël Ndong

ATELIER 5 ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE «MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE «BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant — 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA
Reine d'un Jour	95 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA
Corps Sublimé	60 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Journée complète — économie de 36 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Demi-journée — économie de 21 000 FCFA
Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre
3 heures environ — économie de 20 000 FCFA
Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Événements & cérémonies — économie de 35 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant — pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5
Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps — économie de 20 000 FCFA
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance — économie de 15 000 FCFA
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) — engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA — économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°006/TAF/PROCLIMAT/26

Recrutement d'un(e) Magasinier(ère)

I : Contexte

La Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio-Louna en sigle RNGLL (anciennement dénommé Projet de Protection des Gorilles - PPG) est une initiative du Gouvernement de la République du Congo et de la Fondation Aspinall datant de 1987. Le but initial était la sensibilisation et la prise en charge de gorilles orphelins dont les parents ont été braconnés. Dans le prolongement de cette initiative, des actions complémentaires se sont ajoutés ayant eu pour conséquence l'augmentation de la superficie de l'aire protégée à 173 000ha et l'évolution de son statut en Réserve Naturelle. La publication du décret ministériel n°2009-203 du 20 juillet 2009, portant création et organisation de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna, officialise ces actions complémentaires et, fixe des nouveaux objectifs. Il s'agit notamment de :

- 1.Assurer la réinsertion des gorilles orphelins en milieu naturel ;
- 2.Protéger les gorilles et l'écosystème de la réserve ;
- 3.Organiser et promouvoir l'éducation, la formation, la sensibilisation et la recherche sur la biodiversité de la réserve ;
- 4.Promouvoir et développer de concert avec les services intéressés, le tourisme de vision ;
- 5.Organiser avec la participation des populations locales, un système intégré de conservation des ressources naturelles de la réserve.

Bien que les performances enregistrées soient globalement positives, un nouveau projet pour dynamiser nos activités a été signé afin d'optimiser le rendement. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) a été confiée à l'ONG/Fondation ASPINALL, afin de coordonner et développer les activités prévues dans ladite convention signée en date du 30 mai 2026 entre le ProClimat et l'ONG/Fondation ASPINALL. C'est dans ce contexte que l'ONG/Fondation ASPINALL recrute un(e) magasinier(ère) pour appuyer l'équipe de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-louna (RNGLL) dans la mise en œuvre de ladite convention.

II : Principales missions

Sous l'autorité de l'Assistant Logistique et Approvisionnement, il/elle est responsable de la gestion rigoureuse des stocks et de la logistique du projet ProClimat, financé par la Banque mondiale et le PROGREEN.

III : Responsabilités et tâches principales

De manière spécifique, le Magasinier assurera les tâches ci-après :

En matière de gestion des stocks :

- Réceptionner, enregistrer et stocker les fournitures, équipements et matériaux livrés pour le projet, en vérifiant leur conformité aux documents d'achats et de transports (Bon de commande, Bon de livraison, Bordereaux de transmission etc.) tout en respectant les spécifications techniques.
- Tenir à jour les registres d'entrée et de sortie des stocks (fiches de stock, inventaires) de manière précise et transparente, en utilisant des outils informatiques (Excel, logiciels de gestion).
- Assurer la traçabilité des biens achetés (numéros de série, dates de réception, fournisseurs, dates de péremption si applicable).

En matière de contrôle et de reporting :

- Vérifier les niveaux de stock et alerter l'Assistant Logistique en cas de seuil critique ou de rupture de stock.
- Participer aux inventaires physiques (mensuels ou trimestriels) et contribuer à la rédaction des rapports de stock pour l'Assistant Logistique.
- Respecter les procédures de sécurité et de conservation des stocks (conditions de stockage, rotation FIFO pour les produits périssables, etc.).

En matière de collaboration et de conformité :

- Travailler en étroite collaboration avec l'Assistant Logistique et Approvisionnement pour :
 - o Organiser les livraisons vers les sites du projet (coordination avec les transporteurs, vérification des bons de livraison).
 - o Appliquer les procédures de passation des marchés de la Banque mondiale, notamment en matière de transparence et d'archivage.
 - Respecter les règles d'éthique et de probité :

- o Aucun conflit d'intérêts : ne pas favoriser un fournisseur ou un partenaire pour des raisons personnelles.
- o Respect des règles anti-corruption : signalement immédiat de toute tentative de fraude, corruption ou détournement.
- o Conserver les preuves de due diligence (vérification des livraisons, conformité des produits, etc.).

IV : Qualifications

Les qualifications requises sont :

- Etre titulaire d'au moins un BAC+2, gestion des stocks, comptabilité, ou domaine connexe.
- Avoir au moins 2 ans d'expérience en gestion de stocks, de préférence dans un projet financé par un bailleur international (Banque mondiale, UE, etc.) ou une ONG.
- Maîtrise ou utilisation des outils informatiques (obligatoire) :
 - oExcel (niveau intermédiaire) : saisie de données, gestion de tableaux, formules de base.
 - o Connaissance des logiciels de gestion de stocks (ex. SAP, Odoo, SAG gescom) serait un atout.
- Connaissance des procédures de gestion des stocks (inventaires, rotation FIFO, traçabilité).
- Français courant (obligatoire). Anglais intermédiaire (atout).
- Aucune condamnation pour fraude, corruption, détournement de biens sociaux, etc. (à déclarer sur l'honneur). Vérification systématique des références.
- Respect strict des procédures, des délais et de la confidentialité.
- Capacité à travailler sous pression et en collaboration avec plusieurs services.
- Engagement à documenter toutes les étapes de gestion des stocks.

V : Annexe

Modèle d'attestation sur l'honneur (à joindre au dossier de candidature) :
« Je soussigné(e) [Nom], certifie sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation ou sanction pour fraude, corruption, détournement de biens sociaux ou autres infractions similaires, conformément aux exigences de la Banque mondiale (Règlement de Passation des Marchés, Sept. 2025, Annexe IV). »

VI : Durée

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus et de la preuve de bonne performance.

VII : Processus de sélection

La sélection du candidat se fera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature ; (ii) une phase d'interview pour laquelle les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VIII : Dossiers de candidature

La Fondation Aspinall invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, les contacts de 3 références, l'attestation sur l'honneur remplie, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience. Ces manifestations d'intérêts doivent être déposées sous plis fermés au bureau de la Fondation Aspinall à l'adresse : Avenue Cardinal Emile Biayenda, Centre-ville, Brazzaville
Référence : Rondpoint PNUD, 2ème parcelle en allant vers l'établissement « Mandarine », au plus tard le 31 juillet 2026 à 12H00, heure locale avec la mention « Avis de recrutement d'un(e) Magasinier(ère) ».
Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.
Fait à Brazzaville, le 06 juillet 2026

Thibaud VERNET

Le Représentant de la Fondation Aspinall Congo,

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°008/TAF/PROCLIMAT/26

Recrutement d'un(e) Assistant(e) Logistique et Approvisionnement

I : Contexte

La Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio-Louna en sigle RNGLL (anciennement dénommé Projet de Protection des Gorilles - PPG) est une initiative du Gouvernement de la République du Congo et de la Fondation Aspinall datant de 1987. Le but initial était la sensibilisation et la prise en charge de gorilles orphelins dont les parents ont été braconnés. Dans le prolongement de cette initiative, des actions complémentaires se sont ajoutés ayant eu pour conséquence l'augmentation de la superficie de l'aire protégée à 173 000ha et l'évolution de son statut en Réserve Naturelle. La publication du décret ministériel n°2009-203 du 20 juillet 2009, portant création et organisation de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna, officialise ces actions complémentaires et, fixe des nouveaux objectifs. Il s'agit notamment de :

- 1.Assurer la réinsertion des gorilles orphelins en milieu naturel ;
- 2.Protéger les gorilles et l'écosystème de la réserve ;
- 3.Organiser et promouvoir l'éducation, la formation, la sensibilisation et la recherche sur la biodiversité de la réserve ;
- 4.Promouvoir et développer de concert avec les services intéressés, le tourisme de vision ;
- 5.Organiser avec la participation des populations locales, un système intégré de conservation des ressources naturelles de la réserve.

Bien que les performances enregistrées soient globalement positives, un nouveau projet pour dynamiser nos activités a été signé afin d'optimiser le rendement. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) a été confiée à l'ONG/Fondation ASPINALL, afin de coordonner et développer les activités prévues dans ladite convention signée en date du 30 mai 2026 entre le ProClimat et l'ONG/Fondation ASPINALL. C'est dans ce contexte que l'ONG/Fondation ASPINALL recrute un(e) assistant(e) Logistique et approvisionnement pour appuyer l'équipe de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-louna (RNGLL) dans la mise en œuvre de ladite convention.

II : Principales missions

Sous la direction Représentant national de la Fondation Aspinall, Coordonnateur de la Réserve Naturelle de Lésio-Louna (RNGLL) puis du Conservateur/Homologue, et chef

de projet ProClimat, il/elle est responsable de la planification, la coordination, l'exécution et le suivi des activités logistiques afin de soutenir efficacement la mise en œuvre des activités du ProClimat financé par la Banque mondiale et le PROGREEN.

III : Responsabilités et tâches principales

De manière spécifique, l'assistant(e) logistique et approvisionnements assurera les tâches ci-après :

En matière de gestion des approvisionnements :

- Planifier et organiser les achats de fournitures, équipements et services nécessaires au projet, en collaboration avec le Spécialiste en passation de marché et les équipes techniques.
- Participer à l'élaboration des dossiers d'appel d'offres ou effectuer les demandes de cotation, en respectant les normes et processus imposés par la Banque Mondiale.
- Vérifier la conformité des offres reçues aux critères techniques et financiers définis dans les TdR ou cahiers des charges.

En matière de suivi logistique et gestion des stocks :

- Superviser le magasinier dans :
 - o La réception, l'enregistrement et le stockage des fournitures /équipements (fiches de stock, inventaires).
 - o La tenue à jour des registres (entrées/sorties) et la vérification des niveaux de stock.
 - Assurer la traçabilité des biens achetés (numéros de série, dates de réception, fournisseurs).
 - Organiser les livraisons vers les sites du projet (coordination avec les transporteurs, vérification des bons de livraison).
- ##### En matière de conformité et reporting :
- Respecter les procédures de passation des marchés de la Banque mondiale :
 - o Évaluation des offres : Application des Critères Notés si requis.
 - o Archivage : Conservation de tous les documents (devis, contrats, factures) pour audit.
 - Rendre compte au Chef de projet :
 - o Rapports mensuels sur les achats (budget consommé, délais, écarts).
 - o Alertes en cas de retard ou de non-conformité (ex. livraison incomplète, qualité non conforme).

En matière de collaboration et appui technique

- Travailler avec les équipes (techniciens, administrateurs, spécialiste en passation de marché) pour anticiper les besoins en fournitures et s'assurer du bon respect des

procédures.

- Participer aux réunions de planification logistique et aux audits internes / externes (Banque mondiale)

Responsabilités spécifiques liées à la probité

- Conformément aux Directives de la Banque mondiale pour la lutte contre la corruption et aux obligations contractuelles :
- Garantir l'intégrité dans tous les processus d'achat :
 - o Aucun conflit d'intérêts : Ne pas favoriser un fournisseur pour des raisons personnelles ou financières.
 - o Respect des règles anti-corruption : Signalement immédiat de toute tentative de pot-de-vin, fraude ou détournement.
 - Vérifier l'éligibilité des fournisseurs :
 - o Exclure les entreprises sanctionnées par la Banque mondiale ou les autorités locales.
 - o Conserver les preuves de due diligence (vérification des antécédents des fournisseurs).

IV : Qualifications

Les qualifications requises sont :

- Etre titulaire d'au moins un BAC+3 en logistique, gestion des achats, administration, ou domaine connexe.
- Avoir 3 ans minimum en gestion logistique /approvisionnement, idéalement dans un projet financé par un bailleur international (Banque mondiale, UE, etc.).
- Maîtrise des procédures de passation des marchés publics (appels d'offres, DC).
- Intermédiaire avancé (formules, tableaux croisés dynamiques, gestion de bases de données).
- Français courant (obligatoire). Anglais intermédiaire (atout).
- Aucune condamnation pour fraude, corruption, détournement de biens sociaux, etc. (à déclarer sur l'honneur). Vérification systématique des références.
- Respect strict des procédures, des délais et de la confidentialité.
- Capacité à travailler sous pression et en collaboration avec plusieurs services.
- Engagement à documenter toutes les étapes des processus d'achat.

V : Annexe

Modèle d'attestation sur l'honneur (à joindre au dossier de candidature) :
« Je soussigné(e) [Nom], certifie sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation ou sanction pour fraude, corruption, détournement de biens sociaux ou autres

infractions similaires, conformément aux exigences de la Banque mondiale (Règlement de Passation des Marchés, Sept. 2025, Annexe IV). »

VI : Durée

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus et de la preuve de bonne performance.

VII : Processus de sélection

La sélection du candidat se fera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature ; (ii) une phase d'interview pour laquelle les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VIII : Dossiers de candidature

La Fondation Aspinall invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, les contacts de 3 références, l'attestation sur l'honneur remplie, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience. Ces manifestations d'intérêts doivent être déposées sous plis fermés au bureau de la Fondation Aspinall à l'adresse : Avenue Cardinal Emile Biayenda, Centre-ville, Brazzaville
Référence : Rondpoint PNUD, 2ème parcelle en allant vers l'établissement « Mandarine », au plus tard le 31 juillet 2026 à 12H00, heure locale avec la mention « Avis de recrutement d'un(e) Assistant(e) Logistique et Approvisionnement ».

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

Fait à Brazzaville, le 06 juillet 2026

Thibaud VERNET

Le Représentant de la Fondation Aspinall Congo,



AVIS A MANIFESTATION D’INTERÊTS AMI N°005/TAF/PROCLIMAT/26
Recrutement d’un(e) Assistant(e) Touristique

I : Contexte

La Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio-Louna en sigle RNgLL (anciennement dénommé Projet de Protection des Gorilles - PPG) est une initiative du Gouvernement de la République du Congo et de la Fondation Aspinall datant de 1987. Le but initial était la sensibilisation et la prise en charge de gorilles orphelins dont les parents ont été braconnés.

Dans le prolongement de cette initiative, des actions complémentaires se sont ajoutées ayant eu pour conséquence l’augmentation de la superficie de l’aire protégée à 173 000 ha et l’évolution de son statut en Réserve Naturelle.

La publication du décret ministériel n°2009-203 du 20 juillet 2009, portant création et organisation de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna, officialise ces actions complémentaires et fixe de nouveaux objectifs. Ils s’agit notamment de :

- 1.Assurer la réinsertion des gorilles orphelins en milieu naturel ;
 - 2.Protéger les gorilles et l’écosystème de la réserve ;
 - 3.Organiser et promouvoir l’éducation, la formation, la sensibilisation et la recherche sur la biodiversité de la réserve ;
 - 4.Promouvoir et développer de concert avec les services intéressés, le tourisme de vision ;
 - 5.Organiser avec la participation des populations locales, un système intégré de conservation des ressources naturelles de la réserve.
- Bien que les performances enregistrées soient globalement positives, un nouveau projet pour dynamiser nos activités a été signé afin d’optimiser le rendement.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de

création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), une Maîtrise d’Ouvrage Déléguée (MOD) a été confiée à l’ONG / Fondation ASPINALL, afin de coordonner et développer les activités prévues dans ladite convention signée en date du 30 mai 2026 entre le ProClimat et l’ONG / Fondation ASPINALL.

C’est dans ce contexte que l’ONG / Fondation ASPINALL recrute un Assistant Touristique pour appuyer l’équipe de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna (RNgLL) dans la mise en œuvre de ladite convention.

II : Principales missions

Sous l’autorité du Chef de Projet, il / elle contribu(e) activement à la mise en œuvre des activités touristiques de la Réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna en conformité avec les objectifs du projet ProClimat financé par la Banque mondiale et le PROGREN.

III : Responsabilités et tâches principales

De manière spécifique, l’Assistant(e) Touristique assurera les tâches ci-après :
En matière de promotion touristique :
•Participer à l’élaboration et à la mise en œuvre de stratégies pour promouvoir le tourisme de vision dans la réserve.
•Collaborer avec les parties prenantes locales, nationales et internationales pour attirer les visiteurs.
•Organiser et participer à des événements promotionnels (salons, foires, ateliers) pour mettre en valeur la réserve.
En matière de gestion des visites touristiques :
•Accueillir et informer les visiteurs sur les règles et les activités disponibles dans la réserve.

•Organiser et superviser les visites guidées, en veillant au respect des normes de sécurité et de conservation de l’écosystème.

En matière de collaboration et de conformité :

- Travailler en étroite collaboration avec les autres membres de l’équipe du projet, et avec l’Assistante de Direction, pour intégrer les activités touristiques dans les objectifs globaux de conservation.
- Respecter les règles d’éthique et de probité :
 - o Aucun conflit d’intérêts : ne pas favoriser un prestataire ou un partenaire pour des raisons personnelles.
 - o Respect des règles anti-corruption : signalement immédiat de toute tentative de fraude, corruption ou détournement.
 - o Conserver les preuves de due diligence (contrats, factures, rapports d’activités).

En matière de reporting :

- Rendre compte régulièrement au Chef de Projet sur les activités touristiques et les retours des visiteurs.
- Participer à la rédaction de rapports périodiques sur les activités touristiques et leur impact sur la conservation de la réserve.

IV : Qualifications

Les qualifications requises sont :
•Être titulaire d’au moins un BAC+2 en tourisme, gestion hôtelière, marketing, ou domaine connexe.
•Avoir au moins 2 ans d’expérience dans le secteur du tourisme, de préférence dans un contexte de conservation ou de gestion de réserves naturelles.
•Maîtrise des outils informatiques (atout) :

- o Excel (niveau intermédiaire) : gestion de

bases de données, tableaux de suivi.

- Excellentes compétences en communication et en relations publiques.
- Français courant (obligatoire). Anglais intermédiaire (obligatoire).
- Aucune condamnation pour fraude, corruption, détournement de biens sociaux, etc. (à déclarer sur l’honneur). Vérification systématique des références.
- Respect strict des procédures, des délais et de la confidentialité.
- Capacité à travailler sous pression et en collaboration avec plusieurs services.
- Engagement à documenter toutes les étapes des activités touristiques sous sa responsabilité.

V : Annexe

Modèle d’attestation sur l’honneur (à joindre au dossier de candidature) :
« Je soussigné(e) [Nom], certifie sur l’honneur n’avoir fait l’objet d’aucune condamnation ou sanction pour fraude, corruption, détournement de biens sociaux ou autres infractions similaires, conformément aux exigences de la Banque mondiale (Règlement de Passation des Marchés, Sept. 2025, Annexe IV). »

VI : Durée

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d’essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus et de la preuve de bonne performance.

VII : Processus de sélection

La sélection du candidat se fera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra

l’établissement d’une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d’expérience consignés dans l’appel à candidature ; (ii) une phase d’interview pour laquelle les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VIII : Dossiers de candidature
La Fondation Aspinall invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, les contacts de 3 références, l’attestation sur l’honneur remplie, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l’expérience. Ces manifestations d’intérêts doivent être déposées sous plis fermés au bureau de la Fondation Aspinall à l’adresse : Avenue Cardinal Emile Biayenda, Centre-ville, Brazzaville
Référence : Rondpoint PNUD, 2ème parcelle en allant vers l’établissement « Mandarine », au plus tard le 31 juillet 2026 à 12H00, heure locale avec la mention « Avis de recrutement d’un(e) Assistant(e) Touristique ».

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l’employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

Fait à Brazzaville, le 06 juillet 2026

Thibaud VERNET
Le Représentant de la Fondation Aspinall Congo,

AVIS A MANIFESTATION D’INTERÊTS AMI N°006/TAF/PROCLIMAT/26
Recrutement d’un(e) Magasinier(ère)

I : Contexte

La Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio-Louna en sigle RNgLL (anciennement dénommé Projet de Protection des Gorilles - PPG) est une initiative du Gouvernement de la République du Congo et de la Fondation Aspinall datant de 1987. Le but initial était la sensibilisation et la prise en charge de gorilles orphelins dont les parents ont été braconnés.

Dans le prolongement de cette initiative, des actions complémentaires se sont ajoutées ayant eu pour conséquence l’augmentation de la superficie de l’aire protégée à 173 000 ha et l’évolution de son statut en Réserve Naturelle.

La publication du décret ministériel n°2009-203 du 20 juillet 2009, portant création et organisation de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna, officialise ces actions complémentaires et fixe des nouveaux objectifs. Il s’agit notamment de :

- 1.Assurer la réinsertion des gorilles orphelins en milieu naturel ;
 - 2.Protéger les gorilles et l’écosystème de la réserve ;
 - 3.Organiser et promouvoir l’éducation, la formation, la sensibilisation et la recherche sur la biodiversité de la réserve ;
 - 4.Promouvoir et développer de concert avec les services intéressés, le tourisme de vision ;
 - 5.Organiser avec la participation des populations locales, un système intégré de conservation des ressources naturelles de la réserve.
- Bien que les performances enregistrées soient globalement positives, un nouveau projet pour dynamiser nos activités a été signé afin d’optimiser le rendement.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement

climatique (ProClimat), une Maîtrise d’Ouvrage Déléguée (MOD) a été confiée à l’ONG / Fondation ASPINALL, afin de coordonner et développer les activités prévues dans ladite convention signée en date du 30 mai 2026 entre le ProClimat et l’ONG / Fondation ASPINALL.
C’est dans ce contexte que l’ONG / Fondation ASPINALL recrute un(e) magasinier(ère) pour appuyer l’équipe de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna (RNgLL) dans la mise en œuvre de ladite convention.

II : Principales missions

Sous l’autorité de l’Assistant Logistique et Approvisionnement, il / elle est responsable de la gestion rigoureuse des stocks et de la logistique du projet ProClimat, financé par la Banque mondiale et le PROGREN.

III : Responsabilités et tâches principales

De manière spécifique, le Magasinier assurera les tâches ci-après :
En matière de gestion des stocks :
•Réceptionner, enregistrer et stocker les fournitures, équipements et matériaux livrés pour le projet, en vérifiant leur conformité aux documents d’achats et de transports (Bon de commande, Bon de livraison, Bordereaux de transmission etc.) tout en respectant les spécifications techniques.
•Tenir à jour les registres d’entrée et de sortie des stocks (fiches de stock, inventaires) de manière précise et transparente, en utilisant des outils informatiques (Excel, logiciels de gestion).
•Assurer la traçabilité des biens achetés (numéros de série, dates de réception, fournisseurs, dates de péremption si applicable).
En matière de contrôle et de reporting

- Vérifier les niveaux de stock et alerter l’Assistant Logistique en cas de seuil critique ou de rupture de stock.
- Participer aux inventaires physiques (mensuels ou trimestriels) et contribuer à la rédaction des rapports de stock pour l’Assistant Logistique.
- Respecter les procédures de sécurité et de conservation des stocks (conditions de stockage, rotation FIFO pour les produits périssables, etc.).

En matière de collaboration et de conformité :

- Travailler en étroite collaboration avec l’Assistant Logistique et Approvisionnement pour :
 - o Organiser les livraisons vers les sites du projet (coordination avec les transporteurs, vérification des bons de livraison).
 - o Appliquer les procédures de passation des marchés de la Banque mondiale, notamment en matière de transparence et d’archivage.
- Respecter les règles d’éthique et de probité :
 - o Aucun conflit d’intérêts : ne pas favoriser un fournisseur ou un partenaire pour des raisons personnelles.
 - o Respect des règles anti-corruption : signalement immédiat de toute tentative de fraude, corruption ou détournement.
 - o Conserver les preuves de due diligence (vérification des livraisons, conformité des produits, etc.).

IV : Qualifications

Les qualifications requises sont :
•Être titulaire d’au moins un BAC+2, gestion des stocks, comptabilité, ou domaine connexe.
•Avoir au moins 2 ans d’expérience en gestion de stocks, de préférence dans un projet financé par un bailleur international (Banque mondiale, UE, etc.) ou une ONG.

- Maîtrise ou utilisation des outils informatiques (obligatoire) :
 - o Excel (niveau intermédiaire) : saisie de données, gestion de tableaux, formules de base.
 - o Connaissance des logiciels de gestion de stocks (ex. SAP, Odoo, SAG gescom) serait un atout.
- Connaissance des procédures de gestion des stocks (inventaires, rotation FIFO, traçabilité).
- Français courant (obligatoire). Anglais intermédiaire (atout).
- Aucune condamnation pour fraude, corruption, détournement de biens sociaux, etc. (à déclarer sur l’honneur). Vérification systématique des références.
- Respect strict des procédures, des délais et de la confidentialité.
- Capacité à travailler sous pression et en collaboration avec plusieurs services.
- Engagement à documenter toutes les étapes de gestion des stocks.

V : Annexe

Modèle d’attestation sur l’honneur (à joindre au dossier de candidature) :
« Je soussigné(e) [Nom], certifie sur l’honneur n’avoir fait l’objet d’aucune condamnation ou sanction pour fraude, corruption, détournement de biens sociaux ou autres infractions similaires, conformément aux exigences de la Banque mondiale (Règlement de Passation des Marchés, Sept. 2025, Annexe IV). »

VI : Durée

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d’essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus et de la preuve de bonne performance.

VII : Processus de sélection

La sélection du candidat se fera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l’établissement d’une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d’expérience consignés dans l’appel à candidature ; (ii) une phase d’interview pour laquelle les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VIII : Dossiers de candidature

La Fondation Aspinall invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, les contacts de 3 références, l’attestation sur l’honneur remplie, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l’expérience. Ces manifestations d’intérêts doivent être déposées sous plis fermés au bureau de la Fondation Aspinall à l’adresse : Avenue Cardinal Emile Biayenda, Centre-ville, Brazzaville
Référence : Rondpoint PNUD, 2ème parcelle en allant vers l’établissement « Mandarine », au plus tard le 31 juillet 2026 à 12H00, heure locale avec la mention « Avis de recrutement d’un(e) Magasinier(ère) ».

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l’employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

Fait à Brazzaville, le 06 juillet 2026

Thibaud VERNET
Le Représentant de la Fondation Aspinall Congo,



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°004/TAF/PROCLIMAT/26 --Recrutement d'un(e) Spécialiste en Développement Communautaire

I : Contexte

La République du Congo a obtenu le 14 avril 2023, d'une part, avec la Banque Internationale de reconstruction et de développement (BIRD), un Accord de Prêt d'un montant de 70 millions de dollars US et d'autre part avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), un Accord de Don d'un montant de 12 millions de Dollars, soit un total de 82 millions de dollars US, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786).

L'objectif de développement du projet est de renforcer la gestion des paysages, réduire l'insécurité alimentaire et accroître le recours à des activités économiques résilientes mises en œuvre par les communautés dans les zones ciblées.

Le ProClimat, est placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective (MEPSP). Il est entré en vigueur le 13 octobre 2023 et sa date de clôture est prévue le 31 mai 2028.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 Renforcer les investissements dans l'agriculture durable et résiliente ainsi que la gestion du capital naturel, et plus précisément de la sous composante 2.2 Améliorer la gestion du capital naturel une Maîtrise d'Ouvrage Délégée (MOD) a été confiée à l'ONG/ Fondation Aspinall. Celle-ci est chargée de coordonner et de développer les activités prévues dans la convention signée le 30 mai 2026 entre le Projet ProClimat et l'ONG/ Fondation Aspinall, en partenariat avec la Réserve Naturelle des Gorilles de Lésio-Louna, afin de répondre aux trois axes prioritaires de ladite réserve.

-Une expansion de l'offre touristique de la Réserve, permettant une amélioration des revenus pour la Réserve et pour l'état, et permettant également de recruter dans les villages aux alentours de la Réserve. -Un plus grand investissement dans les villages limitrophes à la Réserve, non seulement en termes de projets d'activités génératrices de revenus mais également de sensibilisation pour permettre une connaissance plus profonde des enjeux de la conservation et par la suite une réduction des incidences de braconnage.

-Une expansion des programmes de lutte anti-braconnage et de biomonitoring dans la Réserve pour avoir une meilleure connaissance de l'état de la faune et la flore dans la Réserve de Lésio-Louna La Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio-Louna en sigle RNLGL (anciennement dénommé Projet de Protection des Gorilles-PPG) est une initiative du Gouvernement de la République du Congo et de la Fondation Aspinall datant de 1987. Le but initial était la sensibilisation et la prise en charge de gorilles orphelins dont les parents ont été braconnés.

Dans le prolongement de cette initiative, des actions complémentaires se sont ajoutées ayant eu pour conséquence l'augmentation de la superficie de l'aire protégée à 173 000 ha et l'évolution de son statut en Réserve Naturelle.

La publication du décret ministériel n°2009-203 du 20 juillet 2009, portant création et organisation de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna, officialise ces actions complémentaires et fixe de nouveaux objectifs. Il s'agit notamment de :

1. Assurer la réinsertion des gorilles orphelins en milieu naturel ;
2. Protéger les gorilles et l'écosystème de la réserve ;
3. Organiser et promouvoir l'éducation, la formation, la sensibilisation et la recherche sur la biodiversité de la réserve ;
4. Promouvoir et développer de concert avec les services intéressés, le tourisme de vision ;
5. Organiser avec la participation des populations locales, un système intégré de conservation des ressources naturelles de la réserve.

Bien que les performances enregistrées soient globalement positives, un nouveau projet pour dynamiser nos activités a été signé afin d'optimiser le rendement. C'est dans ce contexte que l'ONG/ Fondation ASPINALL recrute un Spécialiste en Développement Communautaire pour appuyer l'équipe de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna (RNLGL) dans la mise en œuvre de ladite convention.

II : Principales missions

Sous l'autorité du Chef de Projet, il/ elle est responsable de mobiliser et impliquer les communautés locales dans la gestion de la RNLGL à travers des pro-

jets communautaires (moulin, activités génératrices de revenus), des campagnes de sensibilisation et la résolution des conflits, tout en garantissant la conformité aux normes de la Banque mondiale (CLIP, MGPG, sauvegarde environnementale et sociale).

Il/ elle coordonne, sensibilise et rapporte les activités pour renforcer la résilience communautaire et réduire la pression sur les ressources naturelles.

III : Responsabilités et tâches principales

De manière spécifique, le Spécialiste en Développement Communautaire assurera les tâches ci-après :

En matière de Mobilisation communautaire :

- Organiser et animer des réunions et ateliers pour consulter les communautés locales sur les activités du projet et obtenir leur consentement libre et informé (CLIP).
- En matière de Projets communautaires :
 - Coordonner et promouvoir des activités génératrices de revenus,
 - Collaborer étroitement avec le prestataire chargé de la mise en œuvre des activités de la composante 3.

En matière de Sensibilisation :

- Participer aux campagnes relatives aux activités de la composante 3 du ProClimat, en collaboration avec les services déconcentrés, le prestataire chargé de la composante 3 et l'équipe du projet ProClima Participer aux campagnes de sensibilisation relatives aux activités de la composante 3 du ProClimat, en collaboration avec les services déconcentrés, le prestataire chargé de la composante 3 et l'équipe du projet ProClimat ;
- Mener des campagnes sur la protection des gorilles et les lois sur la faune sauvage.
- Initier et coordonner la création puis la production des supports de communication (affiches, vidéos, T-shirts) ainsi qu'organiser des journées portes ouvertes.

En matière de Gestion des conflits :

- Appuyer les mécanismes de prévention et de résolution des interactions homme-faune.

En matière de Collaboration et reporting :

- Travailler avec la RNLGL, autorités locales, ONG et équipes ProClimat pour assurer la cohérence des actions.
- Rédiger des rapports mensuels/trimestriels/annuels sur l'avancement des projets et archiver les documents

pour traçabilité et audit.

- Travailler en synergie avec le spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale

IV : Responsabilités spécifiques liées à la probité

Conformément aux Directives de la Banque mondiale contre la fraude et la corruption :

- Garantir l'intégrité dans toutes les activités :
 - o Aucun conflit d'intérêts : Ne pas favoriser une partie prenante pour des raisons personnelles ou financières.
 - o Respect des règles anti-corruption : Signalement immédiat de toute tentative de pot-de-vin, fraude ou détournement.

- Vérifier l'éligibilité des prestataires et partenaires :
 - o Exclure les entreprises ou individus sanctionnés par la Banque mondiale ou les autorités locales.
 - o Conserver les preuves de due diligence (vérification des antécédents).

V : Qualifications

Les qualifications requises sont :

- BAC + 3 en développement rural, agroéconomie, sciences environnementales, ou équivalent ;
 - Avoir une expérience professionnelle avérée d'au moins 3 ans en l'animation communautaire et la mise en œuvre de projets participatifs en milieu rural.
 - Avoir des expériences sur des approches participatives (MARF, PRA, etc.) serait un atout
 - Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, etc.) ;
 - Français courant (obligatoire) ;
 - Avoir une connaissance des langues nationales de la zone, la langue vernaculaire.
- Etat d'esprit :
- Rigueur et transparence dans la gestion des documents et processus.
 - Capacité à travailler sous pression et en équipe multiculturelle.
 - Sensibilité aux questions de genre et d'inclusion sociale.
 - Esprit d'initiative et capacité à résoudre les conflits.

V : Annexe

Modèle d'attestation sur l'honneur (à joindre au dossier de candidature) :
« Je soussigné(e) [Nom], certifie sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation ou sanction pour

fraude, corruption, détournement de biens sociaux ou autres infractions similaires, conformément aux exigences de la Banque mondiale (Règlement de Passation des Marchés, Sept. 2025, Annexe IV). »

VI : Durée

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus et de la preuve de bonne performance.

VII : Processus de sélection

La sélection du candidat se fera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature ; (ii) une phase d'interview pour laquelle les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront. Seul(e) les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VIII : Dossiers de candidature

La Fondation Aspinall invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, les contacts de 3 références, l'attestation sur l'honneur remplie, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience. Ces manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé au bureau de la Fondation Aspinall à l'adresse : Avenue Cardinal Emile Biayenda, Centre-ville, Brazzaville

Référence : Rondpoint PNUD, 2ème parcelle en allant vers l'établissement « Mandarine », au plus tard le 31 juillet 2026 à 12H00, heure locale avec la mention « Avis de recrutement d'un(e) Spécialiste en Développement Communautaire ».

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

Fait à Brazzaville, le 06 juillet 2026

Thibaud VERNET
Le Représentant de la Fondation Aspinall Congo,

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°003/TAF/PROCLIMAT/26

Recrutement d'un(e) Spécialiste En Sauvegarde Environnementale Sociale Et Violences Basées Sur Le Genre (VBG)

I : Contexte

La Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio-Louna en sigle RNLGL (anciennement dénommé Projet de Protection des Gorilles-PPG) est une initiative du Gouvernement de la République du Congo et de la Fondation Aspinall datant de 1987. Le but initial était la sensibilisation et la prise en charge de gorilles orphelins dont les parents ont été braconnés.

Dans le prolongement de cette initiative, des actions complémentaires se sont ajoutées ayant eu pour conséquence l'augmentation de la superficie de l'aire protégée à 173 000 ha et l'évolution de son statut en Réserve Naturelle.

La publication du décret ministériel n°2009-203 du 20 juillet 2009, portant création et organisation de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna, officialise ces actions complémentaires et fixe de nouveaux objectifs. Il s'agit notamment de :

1. Assurer la réinsertion des gorilles orphelins en milieu naturel ;
2. Protéger les gorilles et l'écosystème de la réserve ;
3. Organiser et promouvoir l'éducation, la formation, la sensibilisation et la recherche sur la biodiversité de la réserve ;
4. Promouvoir et développer de concert avec les services intéressés, le tourisme de vision ;
5. Organiser avec la participation des populations locales, un système intégré de conservation des ressources naturelles de la réserve.

Bien que les performances enregistrées soient globalement positives, un nouveau projet pour dynamiser nos activités a été signé afin d'optimiser le rendement.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), une Maîtrise d'Ouvrage Délégée (MOD) a été confiée à l'ONG/ Fondation ASPINALL, afin de coordonner et de développer les activités prévues dans ladite convention signée en date du 30 mai 2026 entre le ProClimat et l'ONG/ Fondation ASPINALL.

C'est dans ce contexte que la Fondation ASPINALL recrute un(e) Spécialiste en Sauvegarde Environnementale Sociale et VBG pour appuyer l'équipe de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna (RNLGL) dans la mise en œuvre de ladite convention.

II : Principales missions

Sous l'autorité du Chef de Projet ProClimat, le Spécialiste aura pour missions principales :

1. Gestion Environnementale et Sociale

• Évaluer les impacts environnementaux et sociaux des activités du projet :

- o Réaliser des screening environnementaux et sociaux avant le démarrage des activités physiques.
- o Suivre la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) des chantiers (construction, aménagements, etc.).

• Veiller à la conformité aux lois nationales (ex. loi n°37-2008 sur les aires protégées) et aux normes de la Banque mondiale (Cadre E&S).

• Coordonner avec l'UGP ProClimat pour la validation des Termes de Référence (TdR) et la revue des documents de sauvegarde ;

- Assurer la gestion de la santé, sécurité et ;
- Renforcer les aspects sociaux et l'inclusion des bénéficiaires ;
- Assurer une bonne gestion des déchets ;
- Renforcer la gestion de la biodiversité ;
- Assurer la mise en œuvre du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) du ProClimat, du Plan de Gestion de la Main-d'œuvre (PGMO) et des procédures de gestion des travailleurs et du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) applicable à la Fondation

2. Prévention et Gestion des Risques VBG/EAS/HS

- Mettre en place et opérationnaliser le Mécanisme de Gestion des Plaintes et résolution des Griets (MGPG) :
 - o Recevoir, documenter et traiter les plaintes liées aux VBG, EAS, HS (Norme ESS 10).
 - o Collaborer avec les services multisectoriels (santé, justice, protection sociale) pour l'orientation des survivants.
- Sensibiliser les communautés locales et le personnel du projet sur :
 - o Les risques de VBG/EAS/HS et les mesures de prévention (Code de Conduite, Annexe J).
 - o Les droits des populations autochtones et leur Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP).
- Former le personnel sur :
 - o Les procédures de signalement des cas de VBG/

EAS/HS.

o Les bonnes pratiques en matière de respect des droits humains.

Veiller à la prise en compte des mesures prévues dans les plans d'action spécifiques (VBG, santé et sécurité, biodiversité, etc.) ;

3. Consultation et encadrement de la participation communautaire

- Organiser des consultations avec les communautés locales et peuples autochtones :
 - o Réunions pour discuter des restrictions d'accès et des impacts potentiels des activités.
- Promouvoir l'inclusion des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables dans les activités du projet.
- Documenter les retours des communautés et intégrer leurs préoccupations dans la planification.

4. Suivi et Reporting

- Élaborer des rapports trimestriels sur :
 - o L'avancement des mesures de sauvegarde environnementale et sociale.
 - o Les plaintes reçues et leur résolution (MGPG).
 - o Les activités de sensibilisation et de formation réalisées.
- Participer aux audits internes et externes (Banque mondiale) pour vérifier la conformité aux normes E&S.
- Archiver tous les documents (rapports, plaintes, formations) pour traçabilité et audit.

5. Collaboration Institutionnelle

- Travailler en étroite collaboration avec :
 - o L'Unité de Gestion du Projet (UGP ProClimat) pour la validation des documents.
 - o La structure de cogestion de la RNLGL (MEF, /ACFAP) et La Fondation Aspinall.
 - o Les experts en sauvegarde de la Banque mondiale pour les revues techniques.

III : Responsabilités spécifiques liées à la probité

Conformément aux Directives de la Banque mondiale contre la fraude et la corruption :

- Garantir l'intégrité dans toutes les activités :
 - o Aucun conflit d'intérêts : Ne pas favoriser une partie prenante pour des raisons personnelles ou financières.
 - o Respect des règles anti-corruption : Signalement immédiat de toute tentative de pot-de-vin, fraude ou

détournement.

- Vérifier l'éligibilité des prestataires et partenaires :
 - o Exclure les entreprises ou individus sanctionnés par la Banque mondiale ou les autorités locales.
 - o Conserver les preuves de due diligence (vérification des antécédents).

IV : Qualifications

Les qualifications requises sont :

- BAC + 3 minimum en développement rural, sciences environnementales, sociologie, droit de l'environnement, ou domaine connexe.
 - 3 ans minimum en gestion des questions environnementales et sociales dans des projets de développement, idéalement financés par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs internationaux.
 - Maîtrise du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale.
 - Expérience en élaboration de PGES, EIES/NIES.
 - Connaissance des normes ESS 10 (VBG/EAS/HS).
 - Expérience en gestion des plaintes (MGPG).
 - Collecte et analyse de données (ODK Collect, Excel avancé).
 - Français courant (obligatoire) et Anglais intermédiaire (atout).
 - Connaissance des langues locales (vernaculaire de la zone) serait un atout.
- Etat d'esprit :
- Rigueur et transparence dans la gestion des documents et processus.
 - Capacité à travailler sous pression et en équipe multiculturelle.
 - Sensibilité aux questions de genre et d'inclusion sociale.
 - Esprit d'initiative et capacité à résoudre les conflits.

V : Annexe

Modèle d'attestation sur l'honneur (à joindre au dossier de candidature) :

« Je soussigné(e) [Nom], certifie sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation ou sanction pour fraude, corruption, détournement de biens sociaux ou autres infractions similaires, conformément aux exigences de la Banque mondiale (Règlement de Passation des Marchés, Sept. 2025, Annexe IV). »

VI : Durée

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus et de la preuve de bonne performance.

VII : Processus de sélection

La sélection du candidat se fera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature ; (ii) une phase d'interview pour laquelle les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront. Seul(e) les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VIII : Dossiers de candidature

La Fondation Aspinall invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, les contacts de 3 références, l'attestation sur l'honneur remplie, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience. Ces manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé au bureau de la Fondation Aspinall à l'adresse : Avenue Cardinal Emile Biayenda, Centre-ville, Brazzaville

Référence : Rondpoint PNUD, 2ème parcelle en allant vers l'établissement « Mandarine », au plus tard le 31 juillet 2026 à 12H00, heure locale avec la mention « Avis de recrutement d'un(e) Spécialiste En Sauvegarde Environnementale Sociale Et Violences Basées Sur Le Genre (VBG) ».

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

Fait à Brazzaville, le 06 juillet 2026

Thibaud VERNET
Le Représentant de la Fondation Aspinall Congo,



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°007/TAF/PROCLIMAT/26

Recrutement d'un(e) Spécialiste Réinsertion, Habituation Et Soins Vétérinaires

I : Contexte

La Réserve de gorilles de Lésio-Louna est une zone de 173 000 hectares située à environ 140 km au nord de Brazzaville, dans la région des plateaux Batéké, en République du Congo. Le secteur ouest faisait autrefois partie de la Réserve faunique de la Léfini, avant d'être annexé à Lésio-Louna en 2009 (Décret n° 2009-203 du 20 juillet 2009 portant création et organisation de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna).

À l'origine, la réserve de Lésio-Louna couvrait 44 000 hectares lors de sa création en 1993, à la suite d'un accord entre The Aspinall Foundation (TAF), basée au Royaume-Uni, et le Ministère de l'Économie forestière (MEF) du gouvernement congolais. Elle a été conçue comme un sanctuaire pour la réintroduction des gorilles orphelins, victimes du braconnage pour la viande de brousse (Protocole d'accord portant création du Sanctuaire Lesio-Louna, 28/12/1993). La réserve a été élevée au rang de Réserve naturelle par décret présidentiel en 1999 (Décret n° 99-309 du 31 décembre 1999), puis son étendue a été portée à 173 000 hectares par un nouveau décret présidentiel en 2009 (Décret n° 2009-203 du 20 juillet 2009).

Actuellement, la réserve est gérée dans le cadre d'un projet de partenariat TAF-MEF, formalisé par un protocole d'accord en 2002 (Protocole d'accord sur l'aménagement et la gestion de la Réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna), et officiellement intitulé « Projet Lésio-Louna ».

Les objectifs de la réserve, tels que définis dans les décrets présidentiels de 1999 et 2009, sont les suivants :

- Assurer la réintroduction des gorilles orphelins dans leur habitat naturel ;
- Protéger les gorilles et l'écosystème de la réserve ;
- Organiser et promouvoir l'éducation, la formation, la sensibilisation et la recherche sur la biodiversité de la réserve ;
- Développer l'écotourisme en collaboration avec les services compétents ;
- Mettre en place, avec la participation des communautés locales, un système intégré pour la conservation des ressources naturelles de la réserve.

Bien que les résultats enregistrés aient été globalement positifs, un nouveau projet de revitalisation des activités a été signé pour optimiser l'efficacité. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de création d'activités économiques inclusives et résilientes au climat (ProClimat), une gestion déléguée (MOD) a été confiée à l'ONG The Aspinall Foundation pour coordonner et développer les activités prévues dans l'accord signé le 30 mai 2026 entre ProClimat et l'ONG The Aspinall Foundation.

Dans ce contexte, l'ONG The Aspinall Foundation recrute un consultant spécialiste en réintroduction, habituation et soins vétérinaires pour soutenir l'équipe du Projet Lésio-Louna dans la mise en œuvre de l'accord susmentionné.

II : Missions principales

Sous la supervision du coordinateur de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna, en collaboration avec le coordinateur conservation et réintroduction de The Aspinall Foundation, le chef du projet ProClimat et le spécialiste des sauvegardes environnementales et sociales, le spécialiste en réintroduction, habituation et soins vétérinaires sera chargé de :

- Planifier et mettre en œuvre les activités liées à la réintroduction, l'habituation et les soins vétérinaires des gorilles et d'autres espèces au sein de la réserve de Lésio-Louna ;
- Garantir la santé et le bien-être des animaux, en conformité avec les normes internationales (OIE, UICN) et les exigences de la Banque mondiale.

III : Responsabilités et tâches principales

Le spécialiste devra accomplir les tâches suivantes :

1. Soins vétérinaires

- Assurer des soins vétérinaires préventifs et curatifs

pour les gorilles et toute autre espèce concernée, en sanctuaire, en captivité, en semi-captivité et en phase pré-libération ;

- Établir et tenir à jour les dossiers de santé individuels pour chaque gorille et autres espèces ;
- Surveiller l'état corporel, les blessures, les signes de maladie, la charge parasitaire, les indicateurs de stress et le bien-être général ;
- Préparer et mettre en œuvre des plans de traitement vétérinaire, y compris les traitements d'urgence si nécessaire ;
- Tenir des registres précis de toutes les interventions vétérinaires, des médicaments administrés, des échantillons prélevés et des observations cliniques.

2. Préparation à la libération : santé et bien-être

- Soutenir la préparation des gorilles et autres espèces à une éventuelle libération future en évaluant leur santé, leur bien-être, leur état corporel, leur alimentation, leur comportement et leur adaptation aux aliments naturels ;
- Élaborer, mettre en œuvre et suivre des plans de transition nutritionnelle pour les gorilles ou autres espèces en phase d'habituation ou de pré-libération ;
- Enregistrer les aliments naturels consommés, les niveaux d'alimentation complémentaire et les changements dans le comportement de recherche de nourriture ;
- Conseiller sur les facteurs vétérinaires ou liés au bien-être influençant la préparation à la libération ;
- Identifier tout problème de santé ou de bien-être susceptible de retarder, suspendre ou empêcher la progression vers la libération ;
- Mettre en place un système de surveillance sanitaire (collecte d'échantillons, suivi épidémiologique, protocoles de biosécurité).

3. Gestion des risques de maladies et biosécurité

- Développer et mettre en œuvre un plan de gestion des risques de maladies pour les gorilles et autres espèces sous la responsabilité du projet ;
- Établir des protocoles pour la quarantaine, le dépistage de routine, l'analyse des échantillons fécaux, la surveillance des parasites, la prévention des zoonoses, l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI), l'hygiène du personnel et les règles de contact ;
- Garantir des procédures appropriées pour la collecte, le stockage, l'étiquetage et l'expédition des échantillons ;
- Maintenir et surveiller un protocole de biosécurité pour le personnel, les visiteurs, les chercheurs, les stagiaires et les entrepreneurs travaillant à proximité des gorilles et autres espèces ;
- Élaborer des protocoles d'urgence en cas d'épidémies, de blessures, de morts inexplicables ou de suspicion de maladies zoonotiques.

• Soutenir, lorsque cela est pertinent pour la santé de la réserve, les relations communautaires ou les risques de zoonoses, des actions vétérinaires ciblées pour le bétail des communautés voisines ;

• Ces travaux doivent être clairement liés aux objectifs de ProClimat, à la prévention des maladies, à l'engagement communautaire ou à la réduction des risques pour les gorilles, les autres espèces et la faune de la réserve ;

• Le rôle ne doit pas devenir un service vétérinaire général pour le bétail, sauf autorisation et ressources spécifiques.

4. Stocks de médicaments, équipements et logistique vétérinaire

- Tenir à jour les listes des stocks de médicaments vétérinaires, les contrôles des dates de péremption, les registres des médicaments contrôlés (le cas échéant) et les inventaires des équipements ;
- Coordonner avec l'équipe vétérinaire basée au Royaume-Uni et la gestion du projet pour l'approvisionnement en fournitures vétérinaires et en équipements spécialisés ;
- Veiller à ce que les équipes sur le terrain disposent

d'instructions claires sur le stockage des médicaments, les réponses d'urgence, le signalement des symptômes et l'utilisation des équipements vétérinaires.

5. Soutien aux activités de suivi et de réintroduction

- Assister les équipes de terrain dans le suivi post-libération ou pré-libération, notamment lorsque des compétences vétérinaires ou liées au bien-être sont requises ;
- Participer à l'évaluation de l'état corporel, aux observations comportementales, à l'interprétation des pièges photographiques et au suivi lié à la santé ;
- Fournir un soutien vétérinaire pour l'immobilisation, la capture, le transfert, la séparation, la libération ou les interventions d'urgence ;
- Le spécialiste ne pourra pas approuver de manière indépendante les libérations, les transferts ou les décisions majeures de réintroduction.

6. Recherche, stagiaires et rapports

- Soutenir les stagiaires en recherche et le personnel du projet dans la collecte et l'analyse des données ;
- Collaborer avec le coordinateur conservation et réintroduction de la Fondation Aspinall pour développer des questions de recherche, des protocoles d'étude, des analyses et des rapports ;
- Rédiger des rapports vétérinaires mensuels à l'intention du coordinateur de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna avec copie au responsable vétérinaire du siège de la Fondation Aspinall au Royaume-Uni ;
- Contribuer à la rédaction des rapports pour ProClimat, la RNgLL (Réserve naturelle de gorilles de Lésio-Louna) et The Aspinall Foundation.

7. Participer à la mise en œuvre du projet ProClimat

IV : Livrables clés

- Plan de santé et de bien-être vétérinaire pour les gorilles en captivité et en semi-lâcher, ainsi que pour les autres espèces si nécessaire ;
- Plan de gestion des risques de maladies et de biosécurité ;
- Plan de transition nutritionnelle pour les gorilles en pré-relâcher et autres espèces si nécessaire ;
- Dossiers de santé individuels pour tous les gorilles et autres animaux sous soins directs ;
- Liste des stocks de médicaments et inventaire des équipements vétérinaires ;
- Protocole d'intervention d'urgence en cas de blessures, d'épidémies ou de décès ;
- Rapports mensuels vétérinaires et de bien-être ;
- Contribution aux évaluations de préparation au relâcher (aspects santé et bien-être) ;
- Sessions de formation pour le personnel local sur la surveillance de base de la santé, la collecte d'échantillons, la biosécurité et les réponses d'urgence.

V : Qualifications

Qualifications et expérience requises :

- Doctorat en médecine vétérinaire (DMV) ou équivalent ;
- Expérience en soins vétérinaires pour la faune sauvage, les zoos, les sanctuaires ou les primates ;
- Maîtrise des techniques d'immobilisation chimique (y compris l'utilisation de fusils à projection de dart anesthésiant) pour la capture, le suivi ou les interventions médicales sur les animaux sauvages, en conformité avec les protocoles de biosécurité et de bien-être animal.
- Bonne connaissance du bien-être des grands singes, des risques de maladies, de la quarantaine et de la biosécurité ;
- Expérience de travail en conditions de terrain isolées ;
- Capacité à former et à soutenir les équipes locales ;
- Excellentes compétences en rédaction de rapports ;
- Expérience en gestion de données.

Expérience souhaitable :

- Connaissance et rédaction des différents livrables clés de la consultance ;
- Travail antérieur avec des gorilles ou d'autres grands singes ;
- Expérience dans des programmes de pré-lâcher, de réhabilitation ou de réintroduction ;
- Expérience en transition nutritionnelle, évaluation de l'état corporel et surveillance comportementale / du bien-être ;
- Connaissance des directives de l'UICN sur la translocation à des fins de conservation, des normes de l'OIE et des exigences ESS6 de la Banque mondiale ;
- Expérience de travail en Afrique.

Langues :

- Français courant (écrit et oral) – obligatoire ;
- Anglais avancé – obligatoire pour la collaboration internationale ;
- Connaissance des langues locales (atout).

Profil :

- Aptitude marquée pour la faune et son habitat ;
- Endurance physique et capacité à travailler dans des zones reculées aux terrains complexes (forêts, savanes, régions montagneuses) ;
- Enthousiasme et volonté de se former ou de former aux protocoles vétérinaires et de réintroduction.

VI : Annexe

Modèle d'attestation sur l'honneur (à joindre au dossier de candidature) :

« Je soussigné(e) [Nom], certifie sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation ou sanction pour fraude, corruption, détournement de biens sociaux ou autres infractions similaires, conformément aux exigences de la Banque mondiale (Règlement de Passation des Marchés, Sept. 2025, Annexe IV). »

VII : Durée

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus et de la preuve de bonne performance.

VIII : Processus de sélection

La sélection du candidat se fera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature ; (ii) une phase d'interview pour laquelle les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

IX : Dossiers de candidature

La Fondation Aspinall invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, les contacts de 3 références, l'attestation sur l'honneur remplie, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience. Ces manifestations d'intérêts doivent être déposées sous plis fermés au bureau de la Fondation Aspinall à l'adresse : Avenue Cardinal Emile Biayenda, Centre-ville, Brazzaville

Référence : Rondpoint PNUD, 2ème parcelle en allant vers l'établissement « Mandarine », au plus tard le 31 juillet 2026 à 12H00, heure locale avec la mention « Avis de recrutement d'un(e) Spécialiste Réinsertion, Habituation Et Soins Vétérinaires ».

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

Fait à Brazzaville, le 06 juillet 2026

Thibaud VERNET

Le Représentant de la Fondation Aspinall Congo,

HYDROCARBURES

Réunion de fixation des prix des bruts au deuxième trimestre

Du 8 au 10 juillet, sous la houlette du ministre des Hydrocarbures, Stev Simplicie Onanga, s’est tenue à Pointe-Noire la réunion des prix fixés des hydrocarbures produits en République du Congo. Le membre du gouvernement avait à ses côtés des représentants des sociétés pétrolières, des experts et des invités.

Les prix fixés et les différentiels des hydrocarbures produits au Congo, arrêtés au cours de la réunion des prix comptant pour le deuxième trimestre 2026, en dollar par baril, se présentent ainsi qu’il suit :

-Djeno Mélange: au mois d’avril, le prix fixé est de 117,620 pour un différentiel de 0,120; en mai, il est de 96,356 pour un différentiel de -2,457; et en juin, ce prix est de 71,001 pour un différentiel de -6,545. -Nkossa Blend: le prix fixé en avril est de 124,548 pour un différentiel de 4,000; il est de 111,014 pour un différentiel de 9,150 en mai; et de 73,765 pour un différentiel de -1,700 en juin.

-Yombo; au mois d’avril, le prix fixé est de 115,058 pour un différentiel de -5,490; en mai, il est de 100,314 pour un différentiel de -7,240; et en juin, il est de 78,227 pour un différentiel de -7,240.

-Nkossa Butane: le prix fixé en avril est de 79,661 pour un différentiel de 0,916; 62,922 en mai pour un différentiel de 0,916; et en juin, il est de 48,484 pour un différentiel de 0,916.

-Nkossa Propane: au mois d’avril, le prix fixé est de 30,683 pour un différentiel de -1,618; en mai, il est de 32,878 pour un différentiel de -1,618; et de 29,813 en juin pour un différentiel de -1,618.

Les moyennes trimestrielles des prix fiscaux pondérées aux productions de ces différentes qualités en dollar par baril sont les suivantes :

Djeno Mélange : 94,600 pour un différentiel moyen de -3,011 par rapport au Brent daté ; Nkossa Blend : 102,145 pour un différentiel moyen de 3,364 par rapport au Brent daté ; Yombo : 99,017 pour un différentiel moyen de -6,621 par rapport au Brent daté ; Butane : 57,465 pour un dif-

férentiel moyen de 0,916 par rapport aux cargaisons Butane North West Europ(NWE) ; Propane : 30,834 pour un différentiel moyen de -1,618 par rapport aux cargaisons Propane Montbelvieu.

La moyenne trimestrielle des prix fixés des hydrocarbures lors de cette réunion est de 98,587 dollars par baril, pour un différentiel trimestriel moyen de -2,089 dollars.

Clôture la réunion, le ministre des Hydrocarbures a rappelé que le comité des prix constitue un cadre privilégié de concertation entre l’Etat et les sociétés pétrolières productrices, où se construit, trimestre après trimestre, une compréhension commune des réalités du marché et une confiance indispensable à la bonne gouvernance de l’industrie pétrolière. A cet égard, Stev Simplicie Onanga a souhaité réaffirmer l’engagement du gouvernement à maintenir un cadre d’investissement stable, transparent et prévisible, favorable au développement de nouveaux projets et à la création de valeur pour toutes les parties prenantes. Il poursuivra les réformes engagées afin d’améliorer la

gouvernance du secteur, de renforcer l’efficacité de l’administration, de promouvoir le contenu local et d’accompagner les investissements qui contribueront au développement économique du pays. « En retour, je rappelle de nouveau que j’attends des sociétés le respect de leurs engagements contractuels, opérationnels, HSE et fiscaux, dans un esprit de partenariat responsable. Je voudrais saisir l’occasion pour exprimer ma profonde gratitude au président de la République, dont la vision et l’engagement constant en faveur de la valorisation des ressources naturelles et de la diversification économique favorisent un environnement propice aux investissements et au développement de nos industries. Le ministère des hydrocarbures continuera d’inscrire son action dans cette dynamique, avec une ambition claire : bâtir un secteur pétrolier performant, attractif, transparent et créateur de prospérité pour notre pays», a-t-il déclaré.

Pour sa part Eric Guillemin,

directeur général de Trident Energy Congo, a indiqué qu’au terme de ces trois journées de travaux, les échanges menés ont permis d’aboutir aux résultats attendus dans un climat de professionnalisme, d’écoute et de respect mutuel. « Cette réunion rappelle l’importance de maintenir un cadre de concertation régulier entre les pouvoirs publics et les acteurs de notre industrie », a-t-il indiqué.

Signalons que la rencontre a été organisée par la société Trident Energy Congo, conformément à la réglementation en vigueur et en application des contrats de partage de production qui disposent que dans le mois suivant la fin de chaque trimestre, le Congo et les entités du contracteur se rencontreront afin de déterminer d’un commun accord, pour chaque qualité d’hydrocarbure liquide produit, le prix fixé pour chaque mois du trimestre écoulé. La prochaine réunion de fixation des prix des hydrocarbures congolais est prévue du 7 au 9 octobre, à Brazzaville, et sera organisée par la société Trident OGX.

Séverin Ibara

IN MEMORIAM



08 juillet 2025-08 juillet 2026, il y a une année, maman, que tu étais arraché à notre affection. Les jours qui passent ne parviennent pas à effacer les bons moments que nous avons passés ensemble. En ce jour anniversaire, tes enfants et petits fils prient celles et ceux qui t’ont connue et aimée d’avoir une pensée pieuse pour toi. Maman, tu resteras à jamais vivante dans nos cœurs.

CHANGEMENT DE NOM

On m’appelle Mbouloukoué Diègue Rodrigue. Je désire être appelé désormais Itoua Diègue Rodrigue. Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

NÉCROLOGIE

Le colonel de police à la retraite, Ange Débridat Ninald Milongo, Clément Badila (Maticlo), Antoine l’Abbé Badila, Brice Bilouboudi, la famille et les enfants ont la profonde douleur d’informer, les parents, amis et connaissances, du décès de leur grande-soeur, mere et tante, la veuve Biangue née Tsiababakana Hélène, survenu le 9 juin à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°55, rue Montaigne, à Bacongo. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



SITUATION EN RDC

Le cardinal Fridolin Ambongo reçu par Denis Sassou N’Guesso

L’archevêque métropolitain de Kinshasa, le cardinal Fridolin Ambongo, a échangé avec le président de la République du Congo, Denis Sassou N’Guesso, le 9 juillet à Brazzaville, sur la crise politique et sécuritaire qui secoue la République démocratique du Congo (RDC). Cette rencontre s’inscrit dans une série de consultations régionales visant à favoriser le dialogue et le retour à la stabilité dans ce pays.

À Brazzaville, le cardinal Fridolin Ambongo était accompagné de l’abbé Donatien Nshole, secrétaire général et porte-parole de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco). Au cœur des échanges figurait la situation politique et institutionnelle en RDC, dans un contexte marqué par la persistance du conflit armé dans l’Est du pays, où les affrontements continuent de faire des victimes et de provoquer le déplacement de milliers de personnes. Les discussions ont également porté sur le débat autour d’un éventuel projet de révision de la Constitution.

À l’issue de l’audience, l’abbé Donatien Nshole a indiqué que le chef de l’État congolais avait souhaité entendre l’analyse du cardinal Fridolin Ambongo sur la crise que traverse la RDC. Selon lui, Denis Sassou N’Guesso estime que le responsable de l’Église catholique, en sa qualité de pasteur, assume également une responsabilité historique dans la préservation de la paix et de la cohésion sociale. « Le président Denis Sassou N’Guesso a voulu écouter



Le cardinal Fridolin Ambongo et Denis Sassou N’GuessoDR

le cardinal que j’accompagne, parce qu’il considère qu’en tant que pasteur, il a aussi une responsabilité historique dans la gestion de la chose publique et de la vie humaine », a expliqué l’abbé Donatien Nshole.

Le secrétaire général de la Cenco a précisé que le président congolais s’était montré particulièrement préoccupé par la fragilité de la situation en RDC, un pays qu’il considère comme frère. Au cours de l’entretien, Denis Sassou

N’Guesso leur a également prodigué des conseils susceptibles de contribuer à une sortie de crise. Évoquant la situation sécuritaire, l’abbé Donatien Nshole a rappelé la gravité du conflit qui se poursuit dans l’est de la RDC. « Le pays

est en guerre. Une partie de nos compatriotes ne peut plus être en communion physique avec nous pour diverses raisons. Les gens continuent à mourir sur le champ de bataille et ce n’est pas peu de choses », a-t-il déploré.

Au-delà de la crise sécuritaire, le climat politique demeure marqué par les débats autour d’une éventuelle révision de la Constitution, un sujet qui continue d’alimenter les tensions au sein de la classe politique et de la société civile congolaises. Cette rencontre est intervenue quelques jours après la visite de travail du président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi, à Brazzaville, où il s’est entretenu avec son homologue, Denis Sassou N’Guesso.

Parallèlement, des consultations ont été menées à Bujumbura par le président burundais, Évariste Ndayishimiye, président en exercice de l’Union africaine, avec des responsables de l’opposition congolaise ainsi que des leaders religieux de la RDC, dans le cadre des efforts diplomatiques en faveur d’un apaisement de la crise.

Fiacre Kombo

ÉDITORIAL

Qui pleure-là?

Tous veulent gagner la totalité de leurs matches. Et pleurent quand ils l’emportent sur leurs adversaires, qui eux aussi se mettent à sangloter. Les premiers expriment leur joie, les seconds leur désillusion. C’est cela le football dans sa posture de fille de toutes les émotions.

Le 7 juillet, le 8e de finale entre l’Égypte et l’Argentine a mis au jour cette réalité cruelle du ballon rond. Un Lionel Messi ne pouvant se contenir à la suite de la victoire de sa sélection, trois buts à deux, contre celle de son vis-à-vis Mohammed Salah, inconsolable à son tour mais pour une raison bien différente.

Comme avant eux les Éléphants de Côte d’Ivoire et les Lions de la Téranga du Sénégal, les Égyptiens ont laissé filer la victoire dans les derniers instants de la seconde mi-temps, alors qu’ils menaient les Argentins avec un score confortable de deux buts à zéro.

L’arbitrage a-t-il été parfait dans le duel ayant opposé l’Albiceleste aux Pharaons ? Depuis le début du Mondial le 11 juin, face aux arbitres, aux coups de sifflet contestés et à la VAR, l’assistante électronique, les récriminations venant des gradins, des staffs techniques, et même des décideurs politiques renseignent sur le prestige du football, mais tout autant sur les risques de perturbation qui l’entourent désormais.

Mis à l’épreuve d’assumer son statut d’association neutre, le parti des fédérations nationales qu’est la Fifa souffre d’accointances de plus en plus prononcées avec des acteurs autres que ceux qui relèvent de la grande maison du football mondial. En mesure de peser sur le cours des événements, ils ne franchissent heureusement pas l’étape de descendre sur la pelouse et de tirer au but.

En revanche, le rendez-vous de cette année rappellera longtemps à ses managers la nécessité d’éloigner le football de l’espace corrompu sur lequel le ballon ne pourra rebondir que s’il est libéré d’influences déroutantes pour continuer à faire pleurer de joie ou de tristesse gagnants et perdants. Parce que cette magie-là ne serait plus la même en l’absence de règles qui l’ont toujours régie.

Les Dépêches de Brazzaville

80E ANNIVERSAIRE DE L’EMPGL

Des échanges fructueux sur l’institution

Initiée par l’association des Anciens enfants de troupe (AET) du Congo sur le thème « 80 ans d’excellence, d’engagement et de loyauté au service de la nation. Bilan et perspectives », la conférence-débat tenue le 11 juillet à Brazzaville a été un véritable lieu d’échanges entre les participants.

L’objectif général de cette conférence-débat vise principalement à produire une réflexion critique, analytique et prospective sur le fonctionnement global de cet établissement depuis ses origines, tout en examinant des pistes en vue de son ancrage durable dans l’avenir du Congo.

Prenant la parole en premier, le commandant des écoles des Forces armées congolaises, le général de brigade, Charles Victoire Batandi, a déclaré : « Fondée en 1946, l’École militaire préparatoire Général-Leclerc (EMPGL) est aujourd’hui plus qu’un simple établissement d’enseignement. Au fil des ans, elle est devenue un arbre de connaissance, un lieu de formation où se construisent le caractère, la rigueur et le sentiment patriotique ».

Le président des AET du Congo qui est, par ailleurs, président des AET d’Afrique, Rémy Ayayos Ikounga, estime que la participation des AET à ce grand évènement est liée à leurs racines viscéralement attachées aux traditions héritées de leur passage dans cette école depuis sa création en 1946. « Au sein de l’association des AET au Congo ont émergé de nombreux projets individuels émanant des promotions en vue

de soutenir le fonctionnement de l’EMPGL... », a-t-il fait savoir.

« 80 ans, c’est l’âge de la maturité; 80 ans, c’est surtout le témoignage d’une tradition d’excellence ; 80 ans dans l’effort et la rigueur. Cette école construit des âmes, c’est ici que se côtoie la rigueur de la science et la noblesse, etc. », a rappelé en substance, dans son mot de circonstance, le directeur de cabinet du ministre de la Défense nationale, Séraphin Onde.

Co-animée, entre autres, par l’AET Armand Elenga, historien, essayiste, réalisateur et le colonel Régis Nstiété ainsi que Raoul Ngassaki directeur des études à l’EMPGL, la causerie-débat a mis en haleine les participants, parmi lesquels l’on a noté le conseiller spécial du président de la République, chef du département à l’éducation, le commandant des écoles des Forces armées congolaises (FAC), le général de brigade Charles Victoire Bantadi, Rémy Ayayos Ikounga, président de l’association des AET du Congo, le directeur de cabinet du ministre de la Défense nationale, Séraphin Onde, les représentants des amicales et associations des AET d’Afrique, les grands anciens et les enfants de troupe.

Historien, essayiste et réalisateur, l’AET Armand Elenga est parti du constat qui capte l’attention des participants sur la dénomination « Ecole indigène » d’enfants de troupe en AEF-Cameroun avant de devenir l’actuelle EMPGL, notamment ces fondements historiques qui renvoient le commun des mortels à sa première dénomination. Selon lui, pour comprendre cette histoire militaire, il faut remonter de l’après Seconde Guerre mondiale, sinon un peu plus loin en arrière.

A cette époque, a-t-il précisé, la France avait pour préoccupation majeure la réorganisation de son empire coloniale et la formation des jeunes Africains capables de servir dans l’armée française et dans l’administration coloniale. Brazzaville avait déjà une force politique importante pendant la période de la France libre. Elle devient un lieu stratégique pour installer cette école. Une école bâtie sur trois fondements, à savoir l’armée, l’éducation et l’AEF. En effet, l’école a d’abord une mission militaire, elle est créée pour accueillir les enfants de troupe. L’objectif était de former des disciplinés à la vie militaire, l’école avait aussi une fonction éducative, etc.

Guillaume Ondze